

INTRODUCTION

Depuis quelques années et plus précisément de 2002 à 2005, la situation économique du Bénin a connu une baisse tendancielle alors que le pays dispose d'énormes potentialités économiques. En effet, de 2002 à 2005, le taux de croissance économique a baissé jusqu'à atteindre 2,9% avant de remonter à 4,6 en 2007. Compte tenu de la crise alimentaire mondiale, de la hausse vertigineuse des prix des produits pétroliers et de la crise économique et financière qui ont secoué le monde entier en 2008, le taux de croissance économique attendu serait de 5,1% (Kouye K. , 2009). De façon générale, cette dynamique de l'économie béninoise n'est que le reflet des contributions sectorielles du fait des réformes opérées sur ces différents secteurs de développement économique.

En effet, l'analyse de la contribution des différents secteurs à la croissance économique au Bénin, révèle suivant cet ordre, une prépondérance du secteur tertiaire, du secteur secondaire et du secteur primaire. Mais ce classement n'est pas la réalité dans les milieux ruraux où le secteur primaire prime sur le secteur tertiaire et le secteur secondaire. Ainsi, dans les zones rurales, le secteur primaire reste et demeure le vecteur du développement local avec une prépondérance de la branche « Agriculture ».

Dans sa vision de faire du Bénin une puissance agricole, moderne, dynamique, compétitive, respectueuse et créatrice de richesse, le Gouvernement du Bénin a opté pour la mécanisation de l'agriculture en dotant les communes des infrastructures en la matière. Cette réforme a pour objectifs de garantir le cadre institutionnel, financier et juridique et d'innover la technologie en vue de renforcer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et pour conquérir les marchés extérieurs (nos enquêtes).

Avec la loi 97-029 du 15 janvier 99 portant organisation des communes en République du Bénin et la mise en œuvre du processus de décentralisation, les communes devaient jouir de l'autonomie financière à travers la valorisation des ressources disponibles. Mais les communes rurales s'abstiennent à la mise en valeur de leurs sources d'autofinancement qui restent essentiellement agricoles.

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement pour atteindre ces objectifs, beaucoup de problèmes surgissent encore et interpellent tous les acteurs économiques de la commune d'Adja-Ouère.

Quelle est l'importance de la production du manioc dans la commune ?

Des conditions qu'exige la production du manioc, lesquelles la commune d'Adja-Ouère dispose-t-elle ?

Les acteurs économiques sont-ils informés ou formés sur les itinéraires techniques pour la bonne marche des affaires ?

C'est pour répondre à ces interrogations que nous avons choisi d'étudier le thème « l'Agriculture et le financement du développement dans la commune d'Adja-Ouère: cas de la filière manioc ».

Pour ce fait l'étude est structurée sur trois (3) chapitres :

le chapitre 1 porte sur le cadre théorique de l'étude,

le chapitre 2 porte sur le cadre méthodologique de l'étude,

et le chapitre 3 porte sur la présentation, l'analyse des résultats et les recommandations.



Chapitre 1 : Cadre théorique
de recherche l'étude

Chapitre1 : Cadre théorique de l'étude

Ce chapitre est subdivisé en deux parties. Dans la première partie, nous avons présenté la problématique, les objectifs et hypothèses de recherche et dans la deuxième partie nous avons passé en revue les auteurs qui ont abordé le sujet par le passé.

Section1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche

Paragraphe1 : Problématique

L'économie béninoise a un caractère extraverti et repose essentiellement sur le secteur primaire. Le développement et la croissance économique au Bénin, partant de l'agriculture en zone rurale, n'ont pas vraiment commencé car les schémas et les moyens n'ont jamais été mis en place par des populations concernées et celles-ci ne croient plus ou pas trop aux promesses lancées par les autorités administratives ou les partenaires au développement. Dans le processus de l'émergence économique de notre pays en général puis des collectivités locales en particulier, la promotion de l'agriculture à travers sa modernisation et son mécanisation devient une importante préoccupation non seulement pour les autorités administratives mais aussi pour les administrés. L'agriculture étant une activité principale de la plupart des habitants de nos campagnes, elle exige de nos jours une modernisation qui nécessite la mobilisation de ressources relativement importantes et un renforcement de capacité des producteurs (Kouye K., 2009).

A cet effet, l'évolution de la politique nous a conduits à réserver une place au développement local via la décentralisation. Ce mode de gouvernance adopté depuis 2002 ne saurait en adéquation avec les réalités quotidiennes que lorsque les communes disposeraient des ressources significatives, vectrices de leur autonomie. Le financement de la plupart des communes du Bénin est tributaire des aides provenant de l'Etat et des partenaires au développement, ce qui ne

garantit pas un développement durable. Les communes rurales, ne disposant pas de potentialité d'autofinancement, doivent se recourir à leur propre moyen pour leur développement. Comme le nom l'indique les communes rurales sont les communes essentiellement agricoles. Elles doivent pratiquer une politique de développement basée sur l'agriculture afin de s'assurer le financement de leur développement et du bien-être des populations à 90% sur fonds propres. Cependant la commune d'ADJA-OUERE couvre une superficie de 550km²(PDC,2011) dont 41500ha de superficie cultivable soit 75,45% de la superficie totale de la commune(CeCPA A.O). Environ 72,29% de cette superficie est exploitée, soit 30000ha. Les principales cultures sont les cultures de rente, les cultures maraichères et les cultures vivrières à savoir le maïs, le manioc, le goussi, le riz, l'igname, la patate douce, le taro, le niébé, le haricot, etc....(CeRPA O-P). Le manioc est l'une des principales cultures de la commune. Estimée à 156265 tonnes en 1999, sa production a évolué en dent de scie entre 2000 et 2009. Les faibles productions sont constatées en 2001(99500 tonnes) ; 2003(123400 tonnes) et en 2006 (110200 tonnes). L'année 2009 reste une année de forte production avec 331705 tonnes (PDC, 2011).

Le manioc est considéré à tort ou à raison comme épuisant le sol, mais il permet de conserver le sol pour au moins deux ans, c'est pour cette raison qu'il est utilisé comme une culture de fin de rotation. Il est aussi considéré comme une jachère améliorée car il permet de détruire les mauvaises herbes. Sa plantation se fait en saison pluvieuse pour qu'il puisse survivre. Il ne bénéficie pas tellement d'entretien et il entre souvent en association avec les autres cultures.

La commune participe beaucoup à l'approvisionnement en produit vivriers des communes du plateau et même du grand géant qu'est le Nigeria. Elle jouit aussi d'une position géographique favorable au développement des activités économiques. Mais la mise à profit de ces atouts dépend fortement de

la dynamisation du secteur agricole et de l'état des pistes desservant la commune. C'est pourquoi un accent particulier est mis sur la modernisation de la filière manioc et l'aménagement des pistes afin de donner un coup de pouce à l'économie locale. Comment est-ce que la filière manioc peut-elle financer le développement de la commune ?

Quelle est le mode de collecte des ressources à travers le manioc ?

C'est pour répondre à ces préoccupations que nous avons choisi à réfléchir sur le thème « Agriculture et financement du développement de la commune d'Adja-Ouère : cas de la filière manioc ».

La présente étude revêt en fait deux intérêts. D'une part, elle consistera à aider les élus locaux à s'intéresser d'avantage au bien-être de leurs administrés en définissant une politique claire de promotion des activités génératrices de revenus.

La mise en œuvre d'une telle politique favoriserait l'accroissement des recettes de la commune source de financement de son développement et d'autre part elle permettra d'identifier toutes les contraintes de la commune pour la promotion de la filière manioc.

Paragraphe2 : Objectifs, hypothèses de recherche et intérêts de l'étude

A-Objectifs

1-Objectif général

Il s'agit d'étudier la contribution de la filière manioc au développement économique de la commune d'ADJA-OUERE.

2-Objectifs Spécifiques

- Montrer l'importance de la production du manioc dans la commune d'Adja-Ouère.
- Evaluer l'apport de la filière manioc dans le financement du développement local

B-Hypothèses de recherche

- La superficie emblavée du manioc a une influence positive sur la production du manioc.
- La filière manioc contribue au développement de la commune d'Adja-Ouère.

Section2 : Revue de littérature

A ce niveau nous tenterons de définir certains concepts clés puis passer en revue les analyses théoriques et critiques de certains auteurs qui ont eu à aborder tout ou partie des problèmes que nous avons évoqués, les conclusions auxquelles ils ont aboutir.

Paragraphe1 : Clarification des concepts

A-Concept de l'agriculture

1-Définition

Le mot agriculture vient du latin «agricultura» qui est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins de leur société.

(MONTALVO et al, 2009) désigne l'agriculture par l'ensemble des savoirs faire et activités ayant pour objet la culture des terres, et plus généralement l'ensemble des travaux sur le milieu naturel (pas seulement terrestre) permettant

de cultiver et de prélever des êtres vivants (végétaux ou animaux) utiles à l'être humain.

Selon le code rural, sont réputées agricoles, toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole, qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

En économie politique l'agriculture est définie comme le secteur d'activités dont la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de terres (culture), de la forêt (sylviculture), de la mer, des lacs et des rivières (pisciculture, pêche) de l'animal de ferme (élevage) et de l'animal sauvage (chasse). Dans la pratique, cet exercice est pondéré par la disponibilité des ressources et les composantes de l'environnement biophysique et humain. La production et la distribution dans ce domaine sont intimement liées à l'économie politique dans un environnement globale.

L'activité agricole assure principalement l'alimentation des humains. En outre elle représente un maillon indispensable dans chaîne agroalimentaire car elle constitue une source d'approvisionnement en matières premières.

2-Les facteurs essentiels intervenant dans l'agriculture

De nombreux facteurs interviennent dans l'agriculture, lesquels peuvent favoriser ou perturber la production

- L'eau en termes de disponibilité au moment opportun mais aussi en termes de qualité ;
- Le climat et ses variations inattendues (chaleur, sécheresse, pluie, grêle, gel et autres calamités climatiques) ;
- Le sol ;

- Les espèces végétales ;
- Les espèces animales ;
- Les prédateurs et les rongeurs (parasites, maladie, consommateurs de toutes sortes : végétaux, insectes, animaux sauvages etc.)
- La mécanisation agricole ;
- L'agronomie (fertilisation, biologie, génétique, etc.)
- Et globalement tout l'environnement socio-économique (prix du pétrole, législation, consommateur, gouvernement, etc.).

De ce fait, l'agriculture est le domaine le plus ancien et le complexe les techniques modernes et les aspirations de l'homme.

B-Concept de développement

1-Développement économique

Selon le lexique de l'économie, le développement économique (stricto sensu) tel que l'on peut l'entendre, consiste à un relèvement durable du niveau de vie. Celui-ci est mesuré non seulement par le niveau de la consommation, mais aussi par le niveau d'instruction et l'état sanitaire de la population ainsi que par le degré de protection de l'environnement.

Au sens large (lato sensu), la notion du développement englobe d'autres éléments, notamment des progrès dans le sens de l'égalité des chances, de la liberté politique et des libertés civiles

2-Développement local

Le terme développement local apparaît dans les années 1970. Dans les pays industrialisés ou dans les pays du tiers-monde, Abdel Hakim T. et Campagne P. (1987) la définissent comme le développement global d'un espace assez restreint pour que les phénomènes économiques et sociaux y soient maîtrisables par les intéressés, mais de dimension suffisante pour que des processus d'articulation

entre les activités puissent y apparaître de façon significative. Dans certains ces zones délimitées sont des communes ; on assimilera alors le développement communal au développement local. Dans d'autres cas l'espace délimité peut se faire selon d'autres critères où on parlera de zone rurale. Ici le développement local est alors différent du développement communal. Mais dans le cadre de notre travail, nous assimilerons le développement local à celui communal.

3-Développement économique local

Selon Campagne P. (1993), «le développement économique local réside dans le développement maîtrisé et auto-entretenu des unités de la zone ».

En effet, il ne peut pas y avoir de processus de développement qu'apparaisse un surplus économique qui pourra être transformé en accumulation de capital productif. La dynamique sociale ne suffit pas pour créer de richesse et, sans cette dernière, il est impossible d'améliorer la satisfaction des besoins.

Cependant, ce qui caractérise toute zone rurale, c'est justement la coexistence des unités de production dont la différence se manifeste essentiellement à trois niveaux selon Campagne P.(1993) :

- par la nature de l'activité (on y trouve toujours les trois grands secteurs économiques, même si l'un ou l'autre artisanat et tertiaire la plupart du temps sont peu développés) ;
- par la forme sociale de production (domestique, familiale marchande, collective et étatique) ;
- par le processus dans lequel elles sont engagées (expansion, stagnation, régression).

C-Concept de financement

Le mot financement dérive du radical " finance " qui signifie fonds, numéraire, argent puis capital et du suffixe " ment " qui indique la manière, l'action. Le financement est l'action de fournir, d'apporter à un projet ou une entreprise fonds nécessaires à "sa mise en route", à son fonctionnement ou son développement.

BOURVIER M. (1992) dans son ouvrage intitulé « Finances locales », met un accent sur les différentes formes de financement. Il en distingue quatre types : « le financement par contribuable ; le financement par concours de l'Etat ; le financement par institutions bancaires ; le financement par les organisations non gouvernementale.

1- Le financement par contribuable

Encore appelées ressources propres ou ressources internes, elles sont définies comme l'ensemble des ressources fiscales, les taxes et redevance des collectivités locales dont la mobilisation ne dépend pas d'une décision discrétionnaire des autorités publiques centrales. Elles sont générées directement soit par la Commune, soit par l'activité de ses services ou par la location ou la vente de certains éléments de son patrimoine, soit par sa propre fiscalité. Les communes, pour être viable, doivent être bien gérées par les collectivités locales. Ces gestion, à partir des ressources communales, exige la mobilisation des ressources financières internes pour faire face aux projets de financement du développement. Ces ressources financières internes proviennent essentiellement des impôts (provenant de la fiscalité direct et ceux provenant de la fiscalité indirect) et taxes.

2-Impôt

Quand on parle d'impôt on sous-entend un prélèvement de taxe qui est perçue obligatoirement par une collectivité. Généralement la perception de l'impôt est régie par le législateur qui définit les dispositions et l'autorité de la perception du dit impôt. Plusieurs auteurs ont abordé le terme « impôt » de différentes manières et pour un but commun.

Selon WALF M. et al (1998), il y a plusieurs critères de classification de l'impôt. C'est ainsi que nous avons la classification de l'impôt selon :

- L'objet de l'impôt
- L'assiette de l'impôt
- La circulation juridique des biens
- La manière de perception de l'impôt

Nous allons nous intéresser ici, dans le cadre de notre étude, à la manière dont l'impôt est perçu. On en distingue deux façons à savoir l'impôt direct et l'impôt indirect.

L'impôt est une somme d'argent prélevée directement ou indirectement sur le patrimoine des particuliers par le gouvernement central ou les collectivités locales pour faire face aux dépenses publiques. Selon LASCOMB, M. (1996) l'impôt constitue un prélèvement obligatoire géré par la puissance publique sur le patrimoine des individus, en vue de répartir équitablement entre eux le poids des charges publiques. Il définit l'impôt comme un prélèvement autoritaire, définitif sans contrepartie, réalisé au profit des collectivités publiques ou des établissements publics territoriaux.

Parlant de la classification de l'impôt selon la manière dont il est perçu, M. WALF et al (1998) distingue deux types d'impôts à savoir ; l'impôt direct et l'impôt indirect.

2-1-Impôt direct

L'impôt direct est un impôt perçu directement et qui frappe une situation stable, permanente, susceptible de se renouveler et en conséquence apte à l'enrôlement préalable M. COZIAN (1994)écrit que les impôts directs sont ceux qui sont assis sur les données constantes, revenus, ou capital permettant la perception à intervalle de temps.

Selon le professeur BUABUA Wa KAYEMBE(1993), les impôts directs sont ceux dont les charges demeurent définitivement supportées par celui qui est assujetti, le contribuable n'ayant pas la possibilité de la répercuter sur autrui. Ainsi, l'impôt n'atteint que le seul contribuable en s'attachant directement à sa propre situation, et l'administration fiscale peut s'adresser directement au contribuable lui-même pour payer l'impôt mis à sa charge. La fiscalité directe des collectivités locales est principalement constituée de

quatre taxes à savoir :

- taxe d'habitation payée par les particuliers et les entreprises ;
- taxe sur le foncier bâtie : acquittée par les propriétaires terrains ; -patente et licence ;
- taxe sur le foncier non bâtie ;

2-2-Impôt indirect

L'impôt indirect, par contre, est celle qui frappe les dépenses ou la consommation. La fiscalité indirecte est destinée à être supportée en définitive par le consommateur dans la mesure où l'impôt est systématiquement intégré dans les prix de vente des marchandises, et les contribuables la paie sans s'en rendre compte. Les

impôts indirects peuvent être répartis en deux grandes rubriques :

- Les taxes intérieures sur les biens et services telle que la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe à la consommation et l'impôt sur le chiffre d'affaires ;
- L'impôt sur le commerce extérieur qui comprend les droits d'entrée et les droits d'exploitation.

A la différence des impôts indirects ci-dessus cités ; les impôts indirects récupérés par les collectivités locales sont essentiellement constitués de :

- taxe sur les spectacles, sur les affiches, sur les taxis et autres ;
- taxe touristique, sur les véhicules d'occasion et la taxe d'exploitation des carrières.

3-Taxes

D'après LASCOMBE, M., (1996), la taxe est le prix payé pour l'usage d'un service public non industriel ou commercial en contrepartie d'une prestation déterminée ou de l'avantage qu'il retire de ce service. Les recettes provenant des prestations de services de la commune : Actes administratifs, amendes, les droits sur les services marchands. Les recettes en matière de produits du patrimoine : location des biens meubles et immeubles de la commune, La différence entre l'impôt et la taxe, est que la taxe est payée en échange d'un service fait, tandis que l'impôt est établi d'après la faculté de contribution, sans faire allusion à une contrepartie individuelle sensible fournie par la collectivité locale au contribuable

D-Concept de filière

1-Filière

La filière est initialement considérée comme un attribut des productions agricoles. Elle est alors un regroupement cohérent et opérationnel d'individus ou groupe qui ont comme point commun l'ajout de la valeur

ajoutée à un groupe de produits. Le concept s'est peu à peu élargi à d'autres activités. Ainsi la filière désigne les activités à but lucratif portant sur une famille de produits ; un bien ou un service générateur de revenu, d'emplois et garantissant une valeur ajoutée pour celui ou celle qui les exerce tout ceci pour la croissance économique.

2-Filière porteuse

Une filière est dite porteuse lorsqu'elle respecte les critères de rentabilité économique et financière (la compétitivité de la filière au niveau local, régional et national, le poids économique, la valeur ajoutée créée, la contribution au budget communal) et de création d'emplois (évolution des effectifs au niveau de la filière).

Paragraphe2 : Approche théorique de l'étude

Dans cette rubrique nous essayerons de passer en revue les analyses théoriques et critiques de certains auteurs qui ont eu à aborder tout ou partie de la problématique soulevée, de même que les conclusions auxquelles ils ont abouti.

Qu'il nous souvienne qu'il y a plus de 40 ans, la question de modernisation de l'agriculture n'était pas une priorité des dirigeants africains. A partir des années 80, la production agricole et plus particulièrement la production vivrière et les tubercules souffraient d'un manque cruel pour la satisfaction en besoins alimentaires des populations africaines qui augmente exagérément plus que la production. Ainsi l'Afrique est le seul continent qui est en train de perdre la course entre la production vivrière, les tubercules et la croissance démographique avec un taux de croissance démographique de (3,5%) contre un taux de production de (2,6%) Norro (1994).

1-Agriculture et la réduction de la pauvreté

Dans son discours d'acceptation du prix Nobel d'économie en 1979, Schulz affirme que « pour la plupart, les habitants de la planète sont pauvres ; par conséquent, étudier l'économie de la pauvreté nous apporterait beaucoup de renseignements sur les principes économiques qui comptent vraiment. Partout dans le monde, les pauvres tirent en majorité leur revenu de l'agriculture ; par ricochet, étudier l'économie agricole nous apporterait beaucoup de renseignements sur l'économie du développement. »

Pour parvenir à réduction de la pauvreté via le secteur agricole, il est d'abord primordial de substituer les outils traditionnels des temps anciens aux outils modernes. L'utilisation de ces méthodes réputées traditionnelles affaiblit dégressivement la productivité du travail et la qualité des produits agricoles, ce qui compromet davantage la compétitivité des marchés locaux et appauvrit davantage les agriculteurs. Il faut ensuite investir dans le secteur.

Pour faire face à ces investissements, les exploitants agricoles font recours principalement à trois sources de financement :

- 1) Les structures traditionnelles qui sont des canaux d'épargne et de crédit très actifs. Les prêts sont de court terme avec des taux d'intérêt atteignant parfois 50% le mois ;
- 2) Les structures modernes privées par exemple le réseau FECECAM qui finance le secteur rural à travers la CLCAM au taux d'intérêt annuel variant entre 12 et 18%, des projets et ONG qui apportent des appuis financiers très modestes en vue d'assurer la survie des populations déshéritées plutôt qu'à créer des bases réelles d'un développement de la production agricole et ;
- 3) Les structures étatiques qui sont par exemple la SONAPRA qui octroie des crédits des intrants destinés aux producteurs des

produits de rentes. Le taux d'intérêt de leurs crédits est fixés à 5% l'an au moins.

Ces structures étatiques et privées contribuent aussi bien aux appuis financiers qu'aux appuis de renforcement des capacités des acteurs agricoles mais les résultats escomptés sont rarement atteints ou peu probants. Ainsi le développement et la croissance économique à partir de l'agriculture ne zone rurale au Bénin n'ont pas vraiment commencé car les schémas et les moyens n'ont jamais été échafaudés par les populations concernées et celles-ci ne croient plus aux promesses parachutés par les fonctionnaires de la capitale ou d'ailleurs selon CASPA (Coordonnateur de la Composante d'Appui au Secteur Agricole). A cet égard, les communes dans leurs rôles de développement à la base, peuvent stimuler les initiatives locales, l'appropriation des programmes et rendre les institutions locales plus performantes et dynamiques pour mieux soutenir un développement économique durable.

Le progrès économique, dans un pays donné a irrévérablement pour conséquence de faire diminuer la part de contribution de l'agriculture dans l'emploi et le PIB. Cela tient notamment au fait que l'élasticité de la demande par rapport au revenu est plus grande dans le cas des biens et services non agricoles. Ainsi, lorsque leurs revenus augmentent, les consommateurs accroissent davantage leur consommation de biens et manufacturés que leur consommation de produits alimentaires. Paradoxalement, ce processus s'accompagne en général d'une hausse de revenus et d'un recul de la pauvreté chez ceux qui tiennent leurs moyens de subsistance de l'agriculture. Lewis (1955) a été l'un des premiers, parmi les nombreux économistes du développement, à essayer d'expliquer ce paradoxe. Il voyait le développement économique comme un processus de déplacement des facteurs de production d'un secteur agricole caractérisé par une faible productivité et le recours à des techniques

traditionnelles vers un secteur industriel moderne marqué par une productivité plus forte. La théorie de Lewis a été interprétée comme un plaidoyer en faveur de l'industrialisation et a servi à justifier des politiques gouvernementales qui favorisaient la protection des industries nationales et qui, de façon explicite ou implicite, se traduisaient par la taxation du secteur agricole. Un document de la Direction des Finances et des investissements de développement (DFID, 2004) souligne que la relation entre les différents taux de réduction de pauvreté au cours des 40 dernières années et les différences dans les performances de l'agriculture est plus étroite qu'auparavant, notamment si l'on se réfère au rythme de croissance de la productivité agricole.

Les auteurs estiment que les liens entre l'agriculture et la réduction de la pauvreté se forment sous quatre mécanismes de transmission :

-les répercussions directes de l'amélioration des performances de l'agriculture sur les revenus en zone rurale ;

-les conséquences de la baisse du prix de l'alimentation pour les pauvres des zones rurales et urbaines ;

La contribution de l'agriculture à la croissance et à la création des débouchés économiques ;

-le rôle fondamental de l'agriculture dans la stimulation et la poursuite de la transition économique, lorsque ce secteur cesse d'occuper la première place dans un pays (et dans la subsistance des pauvres) et cède le pas à des activités plus variées de transformation et de services. Selon ces auteurs, la possibilité de réduire la pauvreté à l'avenir, en s'appuyant sur ces mécanismes, sera fonction de la mesure dans laquelle la productivité agricole pourra être accrue là où ce sera le plus nécessaire.

2-Agriculture et la croissance économique

Une économie qui s'apprête à accéder au développement est caractérisée par une prépondérance des activités agricoles assorties d'un surplus agricole. Le surplus agricole peut se référer au transfert d'une fraction ou de la totalité de la valeur d'un écart entre le volume de la production alimentaire et la quantité de subsistances nécessaires à ceux qui la réalisent. Il s'agit de financer le développement à partir d'un prélèvement effectué sur le secteur agricole. L'importance du surplus agricole, comme condition de la croissance, n'a pas échappé aux économistes. La réalisation d'un surplus agricole permet de supprimer un certain nombre d'handicaps dont souffre une économie qui s'efforce d'accéder au développement.

J. Steuart est plus précis dans son analyse : « une des conséquences d'un sol fertile occupé par un peuple libre adonné à l'agriculture et porté à l'industrie sera une quantité superflue de vivres, au-delà de ce qui est nécessaire pour nourrir les cultivateurs ». L'analyse qu'A. Smith entérine et résume : « C'est seulement le surplus de produit de la campagne, c'est-à-dire l'excédent de la subsistance des cultivateurs qui constitue la subsistance de la ville, laquelle, par conséquent, ne peut se peupler qu'autant que ce produit vient à grossir. » La constitution d'un surplus de produit agricole est un préalable à tout processus de développement. Selon S. Kuznets, une révolution agricole ; un accroissement marqué de la production par travailleur agricole est une condition préalable à la révolution industrielle dans n'importe quel pays ». A partir d'une économie de subsistance, l'apparition d'un surplus postule un accroissement du volume de la production. Mais l'augmentation de la production agricole ne signifie pas nécessairement qu'un surplus soit disponible selon W. Nicholls.

En premier lieu, l'accroissement de la production peut-être considéré par les cultivateurs comme accidentel. L'excédent est alors stocké, en vue de se

prémunir contre les effets désastreux d'une faible récolte. Le surplus n'est pas offert et ne dispense personne de l'obligation d'avoir à se procurer son alimentation par l'exercice d'une activité agricole. En second lieu, les cultivateurs peuvent consacrer l'accroissement des subsistances à une amélioration de leur régime alimentaire. On estime que dans certains pays où le niveau du développement est faible la progression de la consommation alimentaire demeure vive. L'urgence des besoins conduit l'agriculteur à préférer une meilleure alimentation à l'acquisition de biens de consommation d'origine industrielle, répondant à des besoins moins intensément ressentis. Si le secteur agricole absorbe l'intégralité des augmentations de production, aucun surplus n'apparaît. En troisième lieu, la croissance démographique peut absorber la totalité des accroissements de production. La consommation par habitant demeure stable, mais l'élévation du volume démographique prévient la constitution d'un surplus. Quel que soit le processus, accroissement démographique à la suite d'une augmentation du volume des subsistances ou adaptation de la production agricole en présence d'une population plus nombreuse, aucun développement ne semble possible aussi longtemps qu'aucun surplus n'est disponible et par conséquent la croissance économique est bloquée. S. Ishikawa a établi ce qu'il appelle l'hyperbole de l'économie de subsistance. Dans un pays où la poussée démographique est forte, l'augmentation des rendements ne fait que compenser la réduction de la superficie cultivée par chaque famille d'agriculteur.

Toutes les fois que les agriculteurs affectent une fraction de la production agricole à d'autres usages qu'à nourrir davantage de producteurs agricoles et à les nourrir mieux, un surplus apparaît. Le surplus agricole entraîne une différenciation sociale et engage l'économie sur la voie de la croissance. A. Lewis l'a fait remarquer en disant que : « La croissance économique est, d'abord et avant tout, le produit du commerce : des routes, des marchés, des possibilités

de nouvelles cultures et des moyens de dégager «un surplus » Ce dernier phénomène possède une ampleur qui dépend de la destination que ses titulaires réservent au surplus. Mais avant d'aborder cette question, il convient de se demander si le surplus agricole, élément essentiellement indispensable pour l'accession au développement, peut constituer, une fois le processus de croissance engagé, le goulet d'étranglement qui en limite l'ampleur. Que l'existence d'un surplus représente un préalable à la croissance économique, s'ensuit-il que le rythme de développement des activités non agricoles soit conditionné par le volume du surplus ? Certains auteurs ont cru pouvoir l'affirmer. C'est ainsi que J. Hicks donne de la théorie d'A. Smith concernant la croissance économique une interprétation selon laquelle c'est le surplus agricole qui détermine le rythme du développement. D. Jorgenson quant à lui souligne que le taux de croissance de l'économie est déterminé, dans les phases initiales du développement, par le rythme d'accroissement du surplus agricole. Une relation qui serait statistiquement vérifiée dans un assez grand nombre de cas, entre l'importance du surplus agricole et l'expansion des autres activités. Cependant il ne semble pas que le surplus agricole puisse être considéré comme le goulet d'étranglement de la croissance économique et qu'il suffise de le desserrer pour accroître la vigueur de cette dernière. L'importance du surplus lors de l'accession au développement est telle que des économistes, soucieux d'en accélérer le rythme, se sont interrogés sur les conditions de son surgissement et sur l'appréciation de son montant. Le secteur agricole, lorsqu'il est en mesure de tenir le rôle de secteur de lancement, peut entraîner l'émergence d'une économie complexe. Certes, cette économie ne sera peut-être pas totalement équilibrée, les impulsions se faisant plus fortement sentir dans certaines directions que dans d'autres. Mais elle a un grand mérite : elle donne lieu à un processus intégré de croissance. Toutes les créations sont induites par le secteur agricole. L'interdépendance dans la construction de l'économie est inhérente à la ligne de développement choisie. La croissance est un processus

autonome issu de l'économie locale. Elle est un phénomène authentique et non une valeur surajoutée ou importée. Elle dérive de l'attitude même des agents de la vie économique.

Il ressort de ces études antérieures que la modernisation de l'agriculture est indispensable pour pallier aux problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle favorisés particulièrement par l'explosion démographique. Mais les résultats des actions mises ne œuvre jusque-là pour promouvoir le développement de l'agriculture ne sont pas satisfaisants. La politique de prix défavorable aux paysans, le manque de financement ou un financement inadéquat aux besoins d'investissement. La faible capacité des paysans pour conduire à terme leurs activités agricoles persiste et constitue l'hypothèque au développement agricole. A travers notre étude, nous nous sommes intéressés à la commune d'ADJA-OUERE pour faire l'analyse de la situation de l'agriculture et inventorier les mesures du développement socioéconomique.

Chapitre2 : Cadre méthodologique de l'étude

Chapitre 2 : Cadre méthodologique de l'étude

Cette étude ambitionne de faire une analyse sincère et objective des pratiques agricoles observées dans la commune d'Adja-Ouèrè afin de faire ressortir leur impact sur le développement socioéconomique.

Section1 : Présentation de la commune d'Adja-Ouèrè et état des lieux de la filière manioc

Cette section nous permettra de décrire les caractéristiques physiques et démographiques et de montrer l'évolution de la production du manioc pendant quelques années.

Paragraphe1 : Présentation de la commune d'Adja-Ouèrè

Il s'agit ici de faire l'historique, présenter les données physiques et démographiques de la commune, montrer le cadre administratif et les caractéristiques des différents secteurs d'activités économiques.

1-1-Historique de la commune d'Adja-Ouèrè

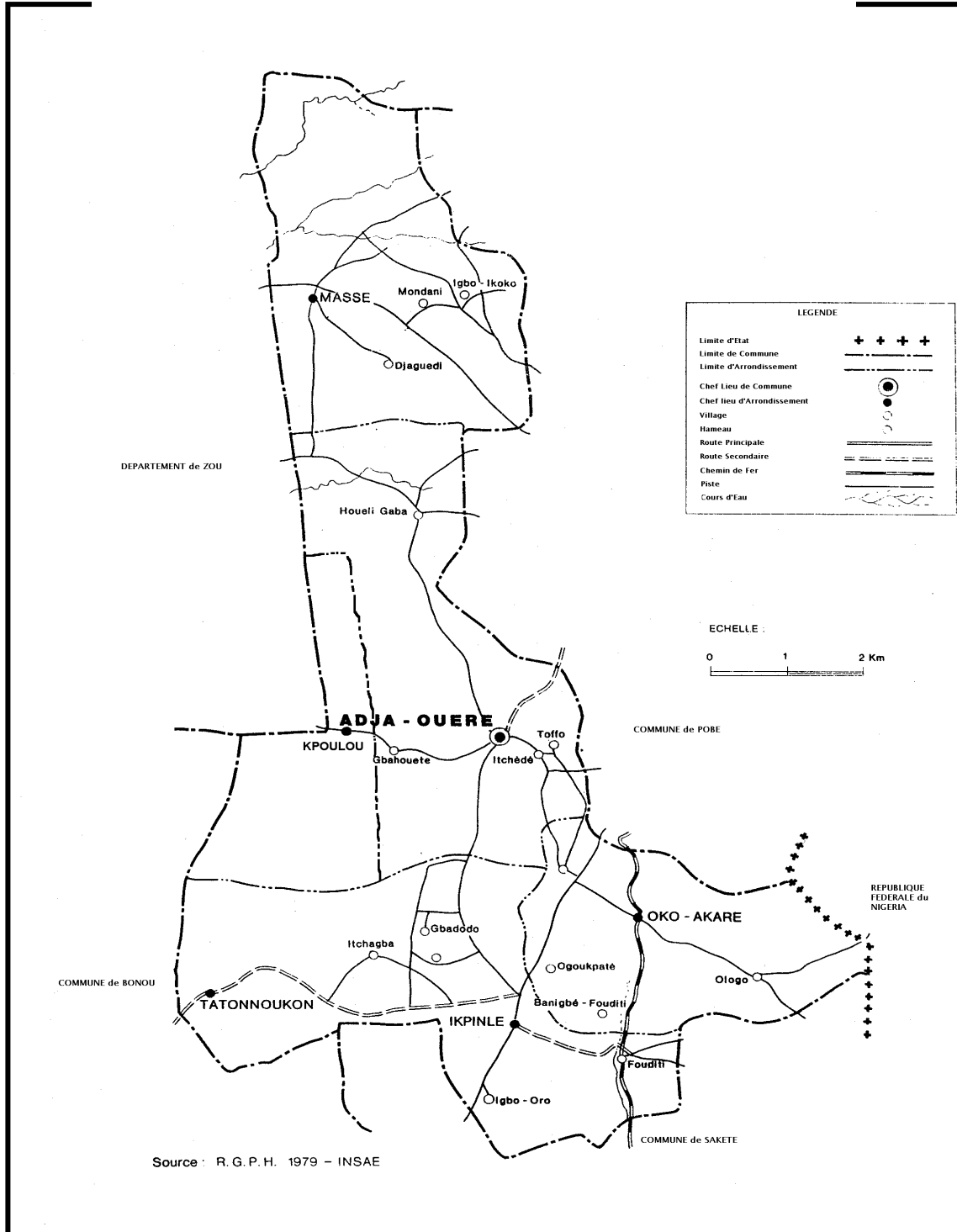
ADJA-OUERE a été fondé par des chasseurs venus du pays ADJA dans le département du MONO. ADJA-OUERE, pour certains, aurait pour explication ADJA-WEDEME ; localité du MONO d'où seraient partis les premiers migrants. Mais pour d'autres, ADJA-OUERE signifie « ADJA » pour désigner leur origine et « OUERE » qui n'est rien d'autre que la déformation de WEDEME, ce qui exprime leur satisfaction, leur convenance (en langue Adja) du moment où ils ont découvert leur nouveau site. Ces migrants Adja seraient rejoints ensuite par des Hollis, des Nagots, des Mahis, des Wémès et des fonds.

1-2-Données physiques

La commune d'ADJA-OUERE est située au Sud-Est de la République du Bénin et au centre du département du plateau. Elle comprend six arrondissements à savoir : l'arrondissement d'Ikpinlè, l'arrondissement de Kpoulou, l'arrondissement de Massè, l'arrondissement d'Okò-Akaré, l'arrondissement de Tatonnoukon et l'arrondissement d'Adja-Ouèrè. Ces différents arrondissements sont subdivisés en 47 villages et quartiers de ville. La commune d'Adja-Ouèrè couvre une superficie de 550 Km² soit 11,63% de la superficie de département du Plateau et 0,48% de celle du Bénin.

Elle est limitée au Nord par les communes de Kétou et de Zagnanado ; au Sud par la commune de Sakété ; à l'Est par la commune de Pobè et la République Fédérale du Nigéria ; et à l'Ouest par les communes de Ouinhi et de Bonou (PDC Adja-Ouèrè, 2011). Cette commune comporte une dépression qui est la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin de l'Ouest à l'Est dénommée « dépression de la Lama ». Cette dépression découpe la commune en deux zones orographiques¹ : la zone de dépression (altitude inférieure à 50m) et la zone de plateau.

COMMUNE D'ADJA-OUERE : CARTE DE SITUATION



Source : PDC ADJA-OUERE (Version corrigée 2011-2015)

Adja-Ouèrè jouit du climat subéquatorial caractérisé par deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches qui s’alternent comme suite :

- Une grande saison pluvieuse de mi-mars à mi-juillet ;
- Une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre ;
- Une petite saison pluvieuse de mi-septembre à mi-novembre ;
- Une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

Le total pluviométrique annuel moyen est de 1079,50mm de pluie. Les mois les plus arrosés sont mai, juin, juillet et les mois plus secs sont novembre, décembre, janvier et février.

La température varie suivant les mois sur l'ensemble de la commune. Les extrêmes maxima se situent entre 32 et 33°C pendant les mois de mars et d'avril tandis que les extrêmes minima sont compris entre 25 et 26°.

Le réseau hydrographique est constitué de quelques ruisseaux dont les plus importants sont : Aguidi, Gba, Idogbé et quelques retenues d'eau.

La commune d'Adja-Ouère présente deux types de sols à savoir :

- Les sols ferrallitiques dans la zone du plateau ;
- Les sols argilo-humiques communément appelés « vertisols » issus de la dégradation des roches calcaires dans la zone de dépression.

La végétation dans la commune est composée de savanes arborées, des palmeraies et des îlots forestiers dont le plus important est la forêt classée d'Itchède – Toffo dans la périphérie d'Adja-Ouère de l'Est à l'Ouest.

1-3-Données démographiques

Avec une population de quatre-vingt-un mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (81497) habitants selon la RGPH₃ (INSAE, 2002), la commune d'Adja-Ouère a une densité de 148 habitants au km².

1-4-Cadre administratif

Le découpage territorial intervenu en 1978 a fait d'Adja-Ouère une commune du district de Pobè. Depuis la décentralisation ; Adja-Ouère est devenu une commune du nouveau département du Plateau, à la faveur de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin. Comme ses paires, la commune d'Adja-Ouère est dotée de services techniques, administratifs, et financier

1-4-1-Administration communale

Au plan administratif, la commune est administrée par une mairie ayant à sa tête le maire et ses adjoints. Le fonctionnement de la commune est sous le service d'un secrétaire général qui coordonne et anime les activités des services communaux compétents dans les domaines de l'administration civile, des finances locales, des affaires économiques, de l'état civil, des archives, de la documentation, du développement communal, de la planification, de la promotion des investissements, de l'urbanisme, de la protection de l'environnement et de beaucoup d'autres domaines techniques. Ainsi, la mairie dispose des services techniques suivants :

- le service des Affaires Financières et Economiques (SAFE);
- le service de l'Etat Civil, des Archives et de la Carte d'Identité (SECACI);
- le service des Affaires Domaniales, de l'Urbanisme et de l'Environnement (SADUE);

- le Service de l'Administration et des Affaires Juridiques (SAAJ) ;
- le Service des Affaires Sociales, de la Santé, de l'Education et de la Culture (SASSEK);
- le Service des Transmissions Radio (STR) ;
- le Service de la Communication, des Nouvelles Technologies, de l'Information et des Partenariats (SCNIP);
- le Service Technique (ST) ;
- le Service de la Planification, de Développement et du Suivi-Evaluation (SPDSE).

Le Maire travaille également en collaboration avec des services déconcentrés de l'Etat qui sont placés sous la double autorité de l'Etat et de la mairie. IL s'agit de la brigade territoriale de gendarmerie, de la brigade spéciale de gendarmerie d'IKPINLE, de la circonscription scolaire, du secteur du développement rural, de la section d'électricité (SBEE) de la section d'eau (SONEB) du secteur d'entretien routier, des centres de santé et autres partenaires au développement que sont les ONG locales.

1-4-2-Services déconcentrés de l'Etat intervenant dans la commune d'Adja-Ouère

Ils sont des structures déconcentrées qui appuient l'effort du développement de la commune, chacune dans son secteur. Il s'agit du Centre Régional pour la Promotion Agricole (CeRPA) ; de la Circonscription Scolaire (CS) ; du Centre de Promotion Social (CPS) ; du Centre Communal de Santé (CCS) ; de la Brigade Territoriale (BT) ; de Gendarmerie ; de la Recette Perception des Finances (RPF) ; de la Recette de Poste Bénin (RPB) ; de la Société Béninoise d'Energie Electrique

(SBEE) ; de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) et du Service Communal d'Alphabétisation et d'Education des Adultes (SCAEA).

1-5-activités économiques

Les activités économiques, dans la commune d'Adja-Ouèrè, sont appréciées à travers les composantes des trois secteurs d'activité économique à savoir : secteur primaire, secteur secondaire et secteur tertiaire.

1-5-1-Secteur primaire

L'agriculture est l'une des principales activités de la commune.

A Adja-Ouèrè, l'agriculture est extensive et se pratique avec des outils rudimentaires. Les principales cultures sont le maïs, le manioc, le palmier à huile et les cultures maraichères telles que la tomate.

Évaluée à 5000 tonnes en 1999, la production du maïs dans la commune d'Adja-Ouèrè- est passée à 69000 tonnes en 2003 avant de chuter à 45000 tonnes en 2006.

La production du coton a besoin d'être soutenue par des actions pour occuper une place de choix en tant que culture de rente.

Par ailleurs, l'organisation des paysans en Coopérative d'Aménagement Rural (CAR) intervient pour les cultures de rente telles que le palmier à huile. Elle exploite les grandes superficies alors les petites superficies sont mises en valeur par les particuliers pour les cultures vivrières.

Le manioc est également l'une des principales cultures de la commune. Estimée à 156 265 tonnes en 1999, sa production a évolué en dents de scie entre 2000 et 2009. Les faibles productions sont constatées en 2001 (99 500 tonnes), 2003 (123 400 tonnes) et 2006(110 200 tonnes).L'année 2009 est restée une année de forte production du manioc avec 331705 tonnes.

- Par ailleurs l'une des principales cultures maraîchères produites à Adja-Ouèrè est la tomate.
- Sa plus forte production est constatée en 1999 soit 16 927 tonnes. Une chute de la production est intervenue en 2001(4 499 tonnes).
- D'une façon générale, les principaux problèmes qui minent le secteur de l'agriculture sont
 - l'insuffisance de la mécanisation;
 - l'absence d'une bonne politique de développement de ce secteur ;
 - l'absence de cadre de concertation des interventions au niveau du développement rural ;
 - la faiblesse des investissements ;
 - l'absence de partenariat secteur public - secteur privé ;
 - la mévente ;
 - et l'inorganisation des paysans et des Coopératives d'Aménagement Rural.

1-5-2-Secteur secondaire

Le secteur secondaire est embryonnaire dans la commune. Il prend en compte l'artisanat et quelques unités de transformation agricoles.

Ainsi, plusieurs types d'artisanat se développent dans la commune.

On distingue l'artisanat de transformation qui tient compte de la transformation des produits agricoles en produits semi-finis ou finis. Il concerne la multitude de femmes opérant dans la préparation des produits spécialisés dans la transformation du manioc en gari. A cela s'ajoutent l'Unité de Tovi – Zounkoun et quelques unités privées comme celle de FAGBOHOUN et fils.

Par ailleurs, la formation continue des artisans et l'Examen social de fin d'Apprentissage Traditionnel (EFAT) permettront d'avoir des artisans au service du développement de la commune d'Adja-Ouère.

Quelques unités agro industrielles viennent moderniser le paysage industriel. Il s'agit surtout de l'huilerie du Complexe Oléagineux de Grand Agonvy (CODA), et de l'unité de transformation de manioc en gari installée à Mowodani.

Il est aussi important de signaler la construction d'une cimenterie (en cours) pour l'exploitation du gisement de calcaire dans l'arrondissement de Massè. Cette industrie portera favorablement un coup fort à l'économie Béninoise en général et au budget de ladite commune en particulier.

1-5-3-Secteur tertiaire

Plusieurs sous-secteurs interviennent sous ce secteur comprenant généralement le commerce, le transport, l'hôtellerie, le tourisme et dans une moindre mesure les sports et loisirs.

1-5-3-1-Le commerce

Les échanges commerciaux se font surtout à travers les marchés locaux et régionaux tels qu'Ikpinlè, Mowodani, Ologo, Tatonnonkon, Houéli-Gaba, Massè, Adja-Ouère et Kpoulou.

Ils sont animés par les commerçants à faibles revenus. Les échanges concernent les produits manufacturés et agricoles.

En général, les activités commerciales sont très peu développées à Adja-ouère et les circuits extérieurs concernent Porto-novo, Cotonou et le Nigéria.

1-5-3-2-Culture et Sport

La Commune dispose:

- d'un grand stade qui a besoin d'être rénové et mis en valeur ;

- des groupes de danses traditionnelles ;
 - des places publiques à aménager ;
 - d'une Maison des Jeunes et des Loisirs ;
 - et des infrastructures sportives.

Par ailleurs, La culture des habitants de la commune est du type yoruba. C'est ainsi qu'on y trouve des danses à masque GUELEDE et des danses acrobatiques KPOCHERE. La présence des Gouns et des Ouémès se signale par la danse traditionnelle ZANGBETO. Il existe une manifestation culturelle annuelle qui rassemble la population : la fête d'Oro

1-5-3-3-Tourisme et l'Hôtellerie

Ils sont l'ensemble des activités liées aux déplacements des touristes et aux séjours des étrangers, et à l'installation des infrastructures adéquates et spécifiques nécessaires à de telles entreprises.

Dans ce cadre, la Commune d'Adja-Ouèrè dispose des maisons de séjours des étrangers telles que :

- Auberge la Paix d'Ologo (non fonctionnel)
- Motel 2001 à Ikpinlè ;
- Auberge Dieu est grand à Ikpinlè ;
- Hôtel Naïra à Ikpinlè.

Et des forêts sacrées et classées à Itchède. Elles ont besoin d'être protégées pour la préservation des valeurs socioculturelles.

Paragraphe 2 : Etat des lieux de la filière manioc dans la commune d'Adja-Ouèrè

A ce niveau, nous essayerons de faire le point de la situation de la filière manioc dans la commune d'Adja-Ouèrè au cours de ces dernières années.

2-1-La production du manioc

La production du manioc dans la commune d'Adja-Ouèrè se rapporte à celle du département du Plateau. Ainsi, la structure des exploitations de cette filière se présente comme suit :

-les exploitations de petite taille, tenues par de petits agriculteurs aux ressources limitées avec la seule contribution de la main d'œuvre familiale pour l'exécution des opérations culturales. Ces exploitations ont généralement de petites superficies (0,50ha au maximum) ;

-les exploitations de taille moyenne, conduites par des exploitants disposant d'un peu de ressources et capables de financer une main d'œuvre extérieure. Ce sont des exploitations qui ont une superficie comprise entre 0,50 et 1,50ha ;

-les grandes exploitations dirigées par des exploitants appelés GROS PRODUCTEURS capables de réunir des moyens substantiels pour utiliser une technologie moderne ou semi-moderne de production. Ils sont peu nombreux dans la commune d'Adja-Ouèrè et leurs exploitations atteignent parfois 10ha et plus.

Tableau n°1: Evolution de la production de manioc dans la commune d'Adja-Ouèrè entre 2005 et 2011 (CeRPA Oémé-Plateau).

| Communes Années | | Kétou | Pobé | Adja- Ouèrè | Sakété | Ifangni | Plateau |
|----------------------------------|----------|---------------|---------------|------------------------|---------------|----------------|----------------|
| 2005-2006 | S | 6084 | 792 | 10460 | 10850 | 4568 | 32754 |
| | R | 18127 | 16391 | 13511 | 9997 | 6977 | 65003 |
| | P | 110284 | 12982 | 141325 | 108468 | 31872 | 404931 |
| 2006-2007 | S | 7513 | 1036 | 8131 | 12917 | 6618 | 36215 |
| | R | 3330 | 12568 | 16732 | 8132 | 4252 | 45014 |
| | P | 25021 | 13020 | 136044 | 105035 | 28142 | 307262 |
| 2007-2008 | S | 7554 | 10149 | 7498 | 10528 | 4559 | 40288 |
| | R | 18500 | 8971 | 14703 | 7633 | 7297 | 57104 |
| | P | 139749 | 91047 | 110246 | 80357 | 33267 | 454666 |
| 2008-2009 | S | 9320 | 12339 | 10011 | 12931 | 4784 | 49385 |
| | R | 15934 | 7546 | 14264 | 7135 | 7463 | 52342 |
| | P | 148507 | 93180 | 142798 | 92254 | 35698 | 512437 |
| 2009-2010 | S | 11859 | 15713 | 12739 | 16453 | 6087 | 62851 |
| | R | 25034 | 11021 | 26046 | 11665 | 9995 | 83761 |
| | P | 296879 | 173177 | 331785 | 191935 | 60840 | 1054616 |
| 2010-2011 | S | 25841 | 13668 | 4234 | 11653 | 7031 | 62427 |
| | R | 39005 | 16846 | 10200 | 16000 | 15593 | 97644 |
| | P | 100793 | 230257 | 43182 | 186448 | 109629 | 670309 |

Source: CeRPA Ouémé-Plateau

Avec **S=Superficie** ; **R=Rendement** ; **P=Production** Une analyse globale de l'évolution de la production du manioc dans la commune

d'Adja-Ouèrè pendant la période allant de 2005 à 2011 nous donne ce qui suit :

La superficie emblavée a baissé considérablement entre 2005 et 2008 de 39,50% avant de remonter entre 2008 et 2010 d'un taux de 69,90% par rapport à l'année précédente puis a chuté exagérément d'un taux de 200,87% en 2011 par rapport à l'année 2010.

Le rendement à l'hectare de la production du manioc a connu au cours de la période de 2005 à 2007, une légère amélioration de 23,84% et après l'année 2007, il a suivi son cours normal par rapport à l'année 2005. Au cours de l'année 2010, le rendement a connu presque une augmentation de 200% par rapport à l'année 2005 avant de connaître une chute fantaisiste en 2011.

La production du manioc a connu une baisse de 28,19% entre les années 2005 et 2008 avant de s'améliorer par rapport à l'année précédente de 29,53% en 2009. L'année 2010 est restée une année de forte production avec un taux de 134,77% par rapport à l'année 2005. Contrairement aux années précédentes, l'année 2011 est une année de très faible production.

L'amélioration du rendement à l'hectare résulterait des effets induits des efforts d'encadrement des producteurs par les techniciens du CeRPA et par autres structures d'appui. La baisse de la production du manioc entre 2005 et 2008 serait due à la réduction des superficies emblavées au cours de la même période. Nous ne devons pas perdre de vue la présence des perturbations climatiques au cours de cette même période car selon nos investigations la chute constatée au niveau de la production du manioc est la conséquence de la mauvaise pluviométrie surtout en quatre saisons consécutives.

2-2-Potentialités et contraintes de la commune d'Adja-Ouèrè pour la promotion de la filière manioc.

Nous essayerons de ressortir des forces et faiblesses de la commune d'Adja-Ouéré pour le développement local.

2-2-1-Atouts de la commune d'Adja-Ouèrè pour la production du manioc

2-2-1-1- Une position géographique favorable

Cette position se résume en ces points :

Adja-Ouèrè est proche du Nigéria ce qui facilite les échanges commerciaux via Pobè ;

Ikpnlè représente la vitrine de la commune à travers sa position carrefour. Elle facilite les échanges avec le Nigéria à l'Est, Pobè au Nord, Sakété et Porto-Novo au Sud et Bonou à l'Ouest.

2-2-1-2-Une population majoritairement jeune

Près de la moitié de la population d'Adja-Ouèrè a moins de 15 ans. C'est donc un potentiel de bras valides au service du développement de la commune.

2-2-1-3-Une urbanisation encore maîtrisable

Les principaux centres urbains, Ikpinlè et Adja-Ouèrè connaissent une extension mesurée qui n'a pas encore dérapé. Des opérations d'urbanisation peuvent y être menées pour encadrer et maîtriser aisément leur développement.

A tout ceci s'ajoutent :

-l'existence des terres cultivables (plus de 75,45% de la superficie totale de la commune) ;

-l'existence des bas-fonds aménageables ;

- l'existence des encadreurs (CeRPA Adja-Ouèrè) ;
- l'existence des structures de financement et d'appuis conseils ;
- l'existence de possibilités de transformation des produits de manioc ;
- la pluviométrie favorable à la culture de manioc.

2-2-2-Contraintes de la commune d'Adja-Ouèrè pour la production du manioc

- les aléas climatiques ;
- l'inégalité répartition des terres ;
- la mauvaise gestion des eaux ;
- l'insuffisance et l'état défectueux des pistes rurales ;
- l'insuffisance des engrais minéraux dans la commune ;
- le faible niveau organisationnel des acteurs de production de manioc ;
- le taux d'analphabétisme élevé ;
- l'inadéquation d'équipement et de techniques de production ;
- l'inexistence d'un cadre de concertation à l'échelle communale.

Section 2 : Collecte des données

Paragraphe 1 : Méthodologie de recherche

Pour réaliser notre étude, nous avons recouru aux recherches documentaires et aux recherches sur internet. Ces deux modes de recherches sont complétés par des recherches empiriques ce qui nous permettra d'atteindre le résultat envisagé.

1-Recherches documentaires

Elles constituent la source importante des données recueillies et permettent d'enrichir notre revue de littérature, des analyses de plusieurs auteurs ayant déjà abordé la question du développement agricole. Elles reposent sur une démarche de collecte des données et d'informations recueillies de sources

très diversifiées à savoir des thèses, des mémoires, des rapports, des publications et des ouvrages.

2-Recherches sur internet

Elle nous a aidé à enquérir des informations plus ou moins récentes sur l'agriculture par rapport au pays et au reste du monde.

3-Recherches empiriques

Il s'agit des recherches menées par enquêtes. Ainsi, nous sommes partis d'une part des objectifs des enquêtes pour aboutir à l'échantillonnage et d'autre part, nous avons défini les centres d'intérêt des questionnaires et les outils d'analyse des données.

3-1-Des objectifs des enquêtes à l'échantillonnage

3-1-1-Objectifs des enquêtes

Les objectifs poursuivis sont stratifiés comme suit :

- ✓ Evaluer les relations entre les exploitants agricoles et les institutions dont le domaine d'intervention est relatif au secteur agricole ;
- ✓ Connaitre les sources de financement des investissements agricoles dans la commune d'Adja-Ouèrè ;
- ✓ Evaluer l'efficacité des crédits obtenus par les exploitants agricoles
- ✓ Mesurer les connaissances des paysans en matière des techniques et méthodes appropriées en agriculture ;
- ✓ Evaluer la contribution de la commune d'Adja-Ouèrè à la promotion du secteur agricole en général et de la filière manioc en particulier.

3-1-2-Nature des enquêtes

La population d'Adja-Ouèrè étant majoritairement agricole (environ 80%), l'enquête par sondage serait plus adaptée pour une étude plus efficace et plus approfondie. Comme l'ont souligné PONCET et LALAU-KERALY (1984) :

«L'enquête par sondage permet d'effectuer un travail plus approfondi sur un champ thématique plus restreint, non plus sur la totalité des individus ou des objets présents, mais sur des échantillons représentatifs de cette totalité ».

3-1-3-Méthode d'échantillonnage

La méthode utilisée est l'échantillonnage stratifié. Dans ce cas les strates seront les arrondissements de la commune : Ikpnlè, Kpoulou, Massè, Oko-Akaré, Tatonnoukon et Adja-Ouèrè centre.

3-1-4-Identification de la population mère de l'échantillon

La population mère est l'ensemble des acteurs agricoles de la commune d'Adja-Ouèrè .L'échantillon est constitué de 250 acteurs agricoles, dont 210 producteurs du manioc et 40 autres culture que le manioc .

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par arrondissement

| Arrondissements | Nombre de cultivateurs enquêtés | Nombre cultivant du manioc | Nombre cultivant autres cultures |
|--------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Ikpnlè | 035 | 31 | 04 |
| Kpoulou | 030 | 26 | 04 |
| Oko-Akaré | 055 | 47 | 08 |
| Tatounoukon | 050 | 44 | 06 |
| Adja-Ouèrè centre | 060 | 49 | 11 |
| Massè | 020 | 13 | 07 |
| TOTAL | 250 | 210 | 40 |

Source : Résultats de nos enquêtes

3-2-Les données collectées

3-2-1-Les données primaires

Dans la commune d'Adja-Ouèrè les données primaires sont collectées (qualitatives et quantitatives). Ces données sont obtenues auprès des paysans et des transformateurs sélectionnés à l'aide de la fiche d'enquête et concernent :

- ❖ Le niveau d'instruction des paysans et des transformateurs
- ❖ L'âge des acteurs
- ❖ Le sexe
- ❖ La superficie emblavée
- ❖ La quantité de la main d'œuvre
- ❖ La quantité de production
- ❖ La succession et la rotation des cultures
- ❖ L'appartenance à un groupement
- ❖ La situation matrimoniale

3-2-2-Les données secondaires

Les données secondaires concernent la superficie, la production, le nombre de machines agricoles, les intrants agricoles qui sont obtenus au MAEP, la pluviométrie obtenue à l'ASECNA, et le prix de vente des produits sont obtenus sur les marchés.

Paragraphe 2-Outils d'analyse

A-Outil d'analyse

Nous allons utiliser une approche descriptive pour tester les différentes hypothèses à travers la statistique descriptive.

B-Méthode d'analyse

Les données recueillies lors des enquêtes du terrain ont été enregistrées et traitées au moyen du logiciel Excel 2007. Pour tester les deux hypothèses retenues, nous avons adopté de différences méthodes.

1-Test de la première hypothèse

Dans le but de tester l'hypothèse « la superficie emblavée du manioc a une influence positive sur la production du manioc », nous nous sommes basés sur **la superficie cultivée** sur les cinq dernières années.

En effet la superficie constitue une variable sur laquelle nous pouvons nous baser pour mieux expliquer l'importance de la production du manioc car nous savons bien que plus la production est importante plus la superficie à lui affecter serait importante.

Ainsi nous avons exprimé la superficie totale emblavée : soit SUPTEM : la superficie totale emblavée du manioc dans la commune et aussi nous avons déterminé la superficie emblavée par producteur : soit SUPEM/pi cette superficie,

$$\text{SEPTM}_t = \sum \text{SUPEM}/p_i \quad t= 1,2,\dots,5 \text{ et } i=1, 2, 3,\dots,15$$

Nous avons évalué par la suite le Ratio (Pi/Pt)

$$R_o = \text{Pi}/\text{Pt}$$

Ce Ratio sera déterminé au niveau de chaque producteur et nous permettra de connaître l'importance particulière de la production par producteur et ceci dans la production totale. A cet effet au niveau de chaque producteur si ce ratio est proportionnel à la superficie emblavée individuelle de ces producteurs, alors l'hypothèse n° 1 est vérifiée. Dans le cas contraire donc l'hypothèse sera rejetée.

2-Test de la deuxième hypothèse

Pour tester la deuxième hypothèse : « **La filière manioc contribue au développement de la commune d'Adja-Ouère** », nous avons recouru à l'évaluation du manque à gagner de la commune qui n'est rien d'autre que les ressources mobilisables (RM) de la commune. Cette grandeur met en relation les variables suivantes :

- La production utile (Qi)

La production utile est la différence entre la production disponible et les pertes. Les pertes ici sont de deux ordres. Ainsi nous avons les pertes occasionnées par les acteurs au cours de la production et les pertes causées par les animaux.

Qi= Production utile,

Qdi= Production disponible,

Phi= Pertes enregistrées au niveau des acteurs et

Pai= Pertes causées par des animaux,

$$Q_i = Q_{di} - \text{Phi} - \text{Pai}$$

- Le surplus (SPi)

Le surplus dans ce contexte est un écart positif ou non entre la production utile et la consommation moyenne (CM) de la commune.

- La consommation moyenne est la quantité consommée de chaque produit dérivé du manioc au niveau de la commune.

SPi= Surplus,

Qi= Production utile,

CM= Consommation moyenne,

$CM=nQi ; 0 \leq n < 1$

$SPi= Qi-nQi = Qi (1- n)$

- Les taxes (Txi)

Nous désignons à ce stade par taxes les montants perçus sur 1Kg de produits vendus. En effet après extraction de divers produits dérivés du manioc, la totalité des produits n'est pas affectée à l'alimentation du ménage. Ainsi, après avoir affecté une partie à la consommation, le reste est vendu et sur la recette la collectivité locale collecte une cote part pour faire face aux dépenses des travaux publics et d'investissement de la commune : c'est la taxe. Donc les ressources mobilisables sont obtenues par la multiplication des surplus par les montants des taxes. Ainsi nous avons :

$$RMi = SPi \times Txi$$

$$RM = \sum SPi \times Txi$$

$$RM = \sum [Qi(1-n)] \times Txi$$

$$RM = \sum [(Qdi-(Phi+Pai))(1-n) \times Txi, 0 \leq n < 1$$

Cependant nous avons calculé le rapport $RM \square BPC$ pour s'assurer de l'effectivité ou non de la contribution de la filière au développement de la commune.

BPC = Budget Primitif de la Commune

Si $RM \square BPC \geq 100$; la filière contribue au développement de la commune

Si $RM \square BPC < 100$; la filière ne contribue pas au développement de la commune.

Test d'hypothèse

- H_0 : les $RM \square BPC$ de toutes les années sont ≥ 100
- H_0 : au moins un $RM \square BPC$ est < 100

Chapitre3 : Présentation, analyse des résultats et recommandations

Chapitre3 : Présentation, analyse des résultats et recommandations

Ce chapitre nous permettra de connaître l'importance de la production du manioc dans la commune, d'évaluer la contribution de la filière manioc au financement du développement de la commune et de faire des recommandations pour d'éventuelles performances.

Section1 : Présentation et analyse des résultats

Dans cette section, il s'agit de faire la présentation et l'analyse des résultats de notre recherche par rapport à chaque problème spécifique identifié plus haut et de procéder à la vérification des hypothèses émises.

Paragraphe1 Présentation et analyse des résultats

1-1-Evolution du niveau d'instruction des différents acteurs

Des efforts importants ont été déployés pour s'enquérir du niveau d'instruction de ces acteurs (paysans et transformateurs) intervenant dans la filière manioc dans la commune d'Adja-Ouèrè. Les données sont collectées et se présentent comme suit.

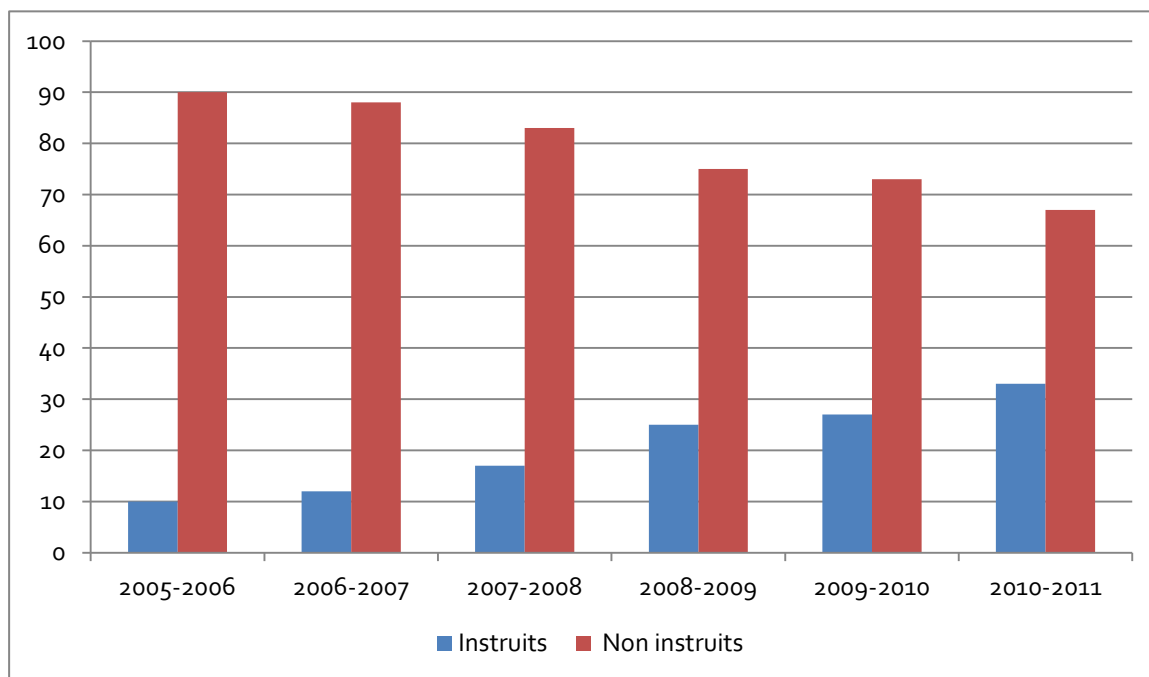
Tableau3: Evolution du niveau d'instruction des acteurs.

| | Acteurs instruits | Acteurs non instruits | Total |
|-----------|-------------------|-----------------------|-------|
| 2005-2006 | 10 | 90 | 100 |
| 2006-2007 | 12 | 88 | 100 |
| 2007-2008 | 17 | 83 | 100 |
| 2008-2009 | 25 | 75 | 100 |
| 2009-2010 | 27 | 73 | 100 |
| 2010-2011 | 33 | 67 | 100 |

Source : Données d'enquête

Ainsi, le graphique ci-dessus nous illustre l'évolution du niveau d'instruction des paysans et des transformateurs dans la commune d'Adja-Ouère.

Graphique1 : Evolution du niveau d'instruction des acteurs



Source : résultat de nos enquêtes

Au regard des six dernières années, le niveau d'instruction des différents acteurs a connu une amélioration considérable.

En effet, entre 2005 et 2006 sur 100 acteurs interrogés, 10% seulement savent lire et écrire ; 12% entre 2006 et 2007 ; 17% entre 2007 et 2008 ; 25% entre 2008 et 2009 ; 27% entre 2009 et 2010 ; 33% entre 2010 et 2011. Cette amélioration s'explique par la mesure décisive qu'a prise le gouvernement béninois pour hausser le niveau de l'éducation au cours de ces dernières années.

1-2-Répartition d'âge des acteurs

1-2-1-Age des enquêtés

L'âge moyenne des enquêtés est environ 44 ans. Le plus jeune des producteurs a 18 ans et le plus âgé a 64 ans. Il est important de signaler que le minimum d'âge est détenu par un homme. En général, les femmes sont plus jeunes que les hommes avec une moyenne de 38 contre 44 pour les hommes.

Tableau4 : Age des enquêtés en fonction de sexe

| | Moyennes | Ecart types | Minimum | Maximum |
|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|----------------|
| Hommes | 44,55 | 09,19 | 18 | 64 |
| Femmes | 38,35 | 5,12 | 32 | 46 |
| Ensemble | 41,84 | 8,75 | 28 | 64 |

Source : Données d'enquête

Nous nous sommes aussi rapprochés des différents acteurs pour avoir des informations sur leurs âges. Les données recueillies sont consignées dans les tableaux suivants :

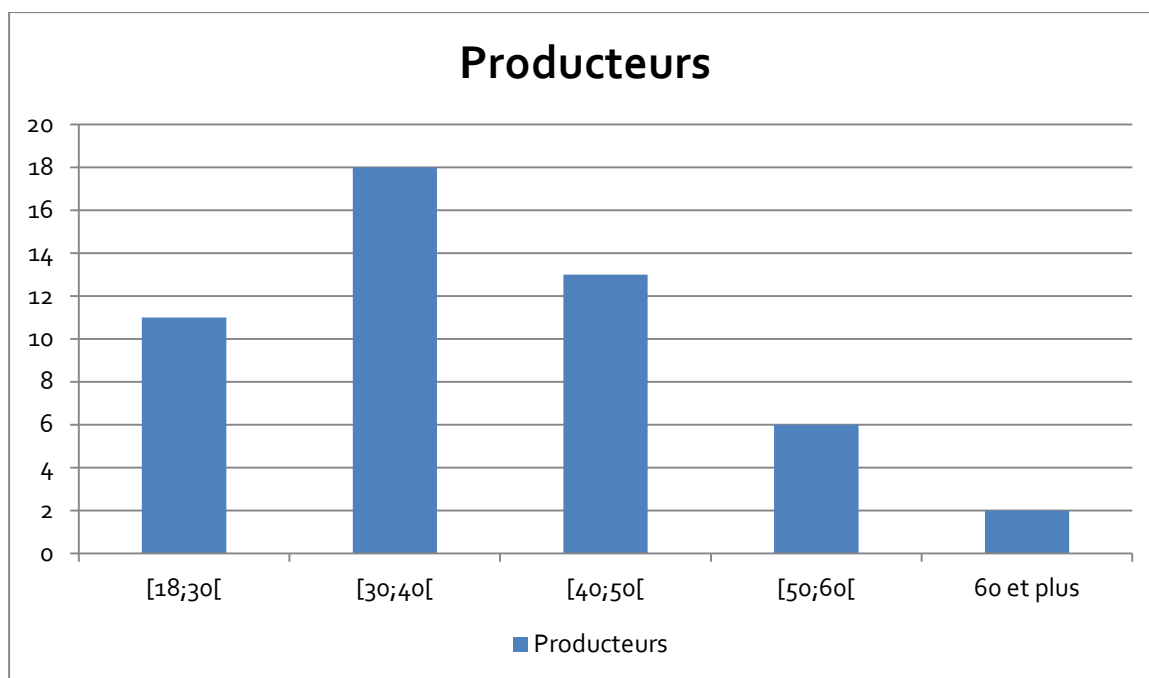
1-2-2-Répartition d'âge des producteurs

Les producteurs sont majoritairement des hommes et sont moyennement jeunes

Tableau5 : Catégorie d'âge des producteurs

| Intervalles d'âge | [18;30[| [30;40[| [40;50[| [50;60[| 60 et plus | et Total |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|------------|----------|
| Producteurs | 11 | 18 | 13 | 06 | 02 | 50 |
| Proportion en (%) | 22 | 36 | 26 | 12 | 04 | 100 |

Source : Données d'enquête

Graphique2 : Age des producteurs

Source : Données d'enquête

L'analyse de ces résultats nous montre que la production du manioc est réalisée majoritairement par les paysans dont l'âge est compris entre 30 et 40ans ; soit 36% des populations interviewées. Nous signalons aussi que les plus jeunes participent aux activités de production de manioc ; soit 22% des populations interrogées. 26% de ces producteurs ont un âge compris entre 40 et 50ans, 12% ont un âge compris entre 50 et 60ans. Les producteurs qui ont plus que 60ans sont moins représentés avec un pourcentage de 04%. Après 50ans, au fur et à mesure que l'âge des producteurs avance, ils deviennent réticents à la production du manioc.

1-2-3-Répartition d'âge des transformateurs

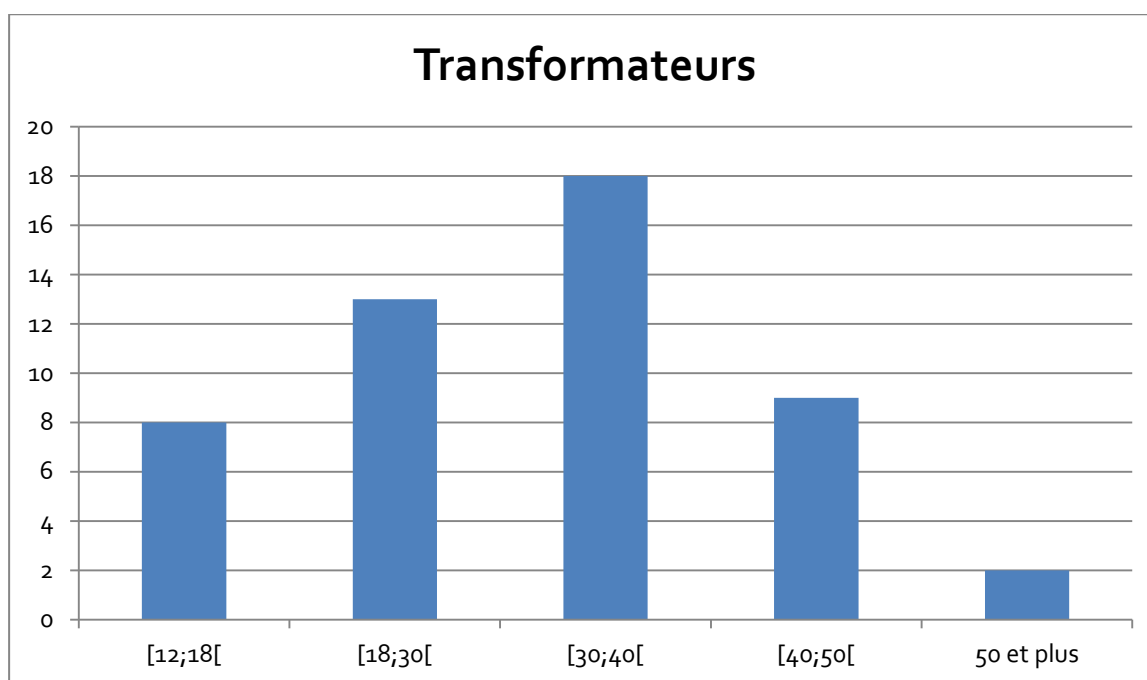
Les transformateurs sont regroupés partiellement dans les classes d'amplitude égale à 10 comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau6 : Répartition d'âge des transformateurs

| Intervalles d'âge | [12;18[| [18;30[| [30;40[| [40;50[| 50 et plus | Total |
|-------------------|---------|---------|---------|---------|------------|-------|
| Femmes | 08 | 13 | 18 | 09 | 02 | 50 |
| Proportion en (%) | 16 | 26 | 36 | 18 | 04 | 100 |

Source : Données d'enquête

Le graphique ci-dessous rend compte des âges des acteurs impliqués dans la transformation du manioc dans la commune d'Adja-Ouère.

Graphique3 : Age des transformateurs

Source : Données d'enquête

Au regard de ce graphique, nous comprenons que les transformateurs du manioc essentiellement en gari et en tapioca est traditionnellement réalisée par les femmes en milieu rural à titre individuel ou en groupement des femmes. Cette transformation implique en majorité des femmes âgées de 18 à 40ans : soit un pourcentage d'environ 31% de l'effectif interviewé. La catégorie d'âge de 12 à

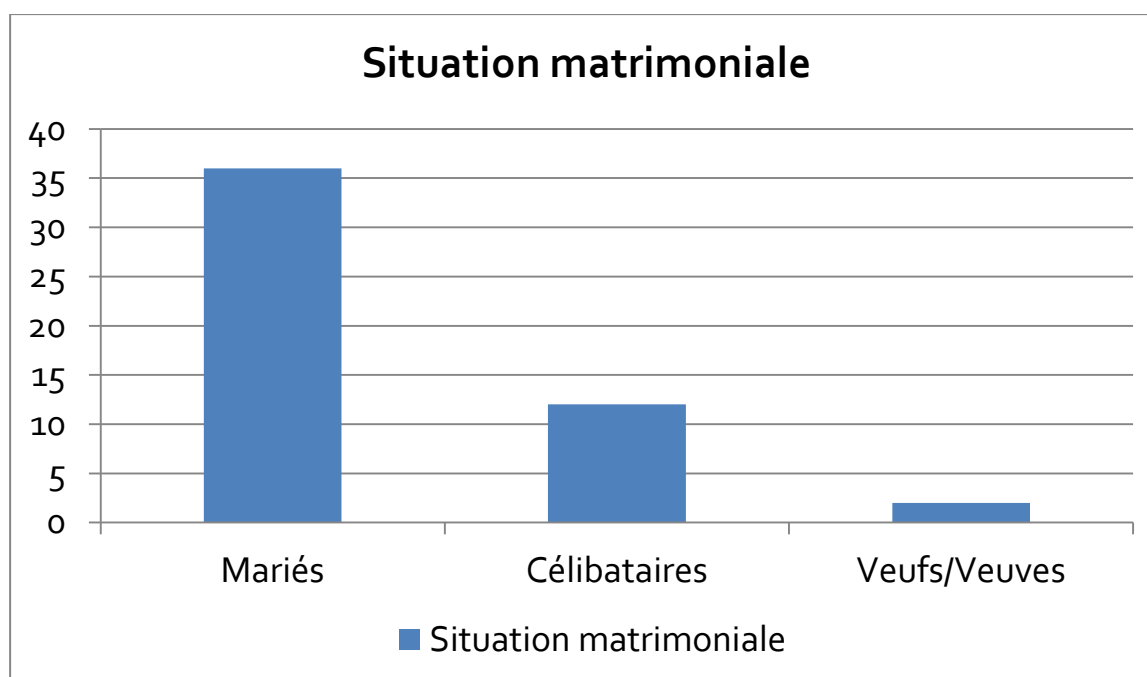
18ans est les jeunes exploitées pour les activités préliminaires comme l'épluchage. Nous constatons également que les transformateurs dont l'âge est avancé ne représentent que 04% de notre échantillon ; ils sont très rares dans le système.

1-3-Situation matrimoniale des enquêtés

Tableau 7: Présente la situation matrimoniale des enquêtés.

| Statut | Effectifs | proportion |
|---------------|-----------|------------|
| Mariés | 36 | 72% |
| Célibataires | 12 | 24% |
| Veufs /Veuves | 02 | 04% |
| Totaux | 50 | 100 |

Source : Données d'enquête

Graphique4 : Situation matrimoniale des enquêtés

Source : Données d'enquête

L'analyse du graphique nous montre que 72% des acteurs enquêtés sont mariés (vivent avec un conjoint ou une conjointe) contre un pourcentage de 24% de célibataire. Les veufs ou veuves ne sont pas significatifs avec un pourcentage de 04%. Nous remarquons que la plupart des pères et des mères se retrouvent aux cheveux de les progénitures donc l'éducation des enfants ne saurait bâclée.

1-3-1-Taille du ménage

La taille du ménage est le principal indicateur de la force de travail disponible dans le ménage. Plus la taille est élevée, plus le ménage dispose d'une quantité suffisante de main d'œuvre qui pourrait faire face aux activités de production et de transformation du manioc. Le tableau 8 nous rend compte de la taille du ménage.

Tableau8 : Taille du ménage

| Eléments | Moyenne | Ecart type | Minimum | Maximum |
|----------|---------|------------|---------|---------|
| Ménage | 6,21 | 3,09 | 02 | 14 |

Source : Données d'enquête

L'analyse de ce tableau nous montre qu'en moyenne 6 individus habitent un ménage donné. Le maximum d'individus dans un ménage est 14 et le minimum est 02.

1-3-2-L'ethnie

L'échantillon est dominé par les Hollis qu'on retrouve dans tous les arrondissements de l'étude. Les nagos et les fons viennent respectivement en deuxième et troisième position puis les autres langues sont faiblement représentées.

Tableau9 : Ethnie des enquêtés

| Ethnies | Effectif | pourcentage |
|---------|----------|-------------|
| Holli | 26 | 52% |
| Nago | 13 | 26% |
| Fon | 08 | 16% |
| Autres | 03 | 06% |
| Total | 50 | 100 |

Source : Données d'enquête

Paragraphe2 : Evaluation de superficie emblavée du manioc

2-1-Inventaire de la superficie et de la production

Les deux photos suivantes ont été prises dans deux champs différents de manioc. La première photo est celle du champ d'un petit exploitant qui s'étend sur 0,75 hectare et l'autre est celle du champ d'un grand exploitant qui s'étend sur 6 hectares.



Source :Photo d'un champ de manioc à Obèkè-Ouèrè



Source : Photo d'un champ de manioc à Ologo (Adja-Ouère)

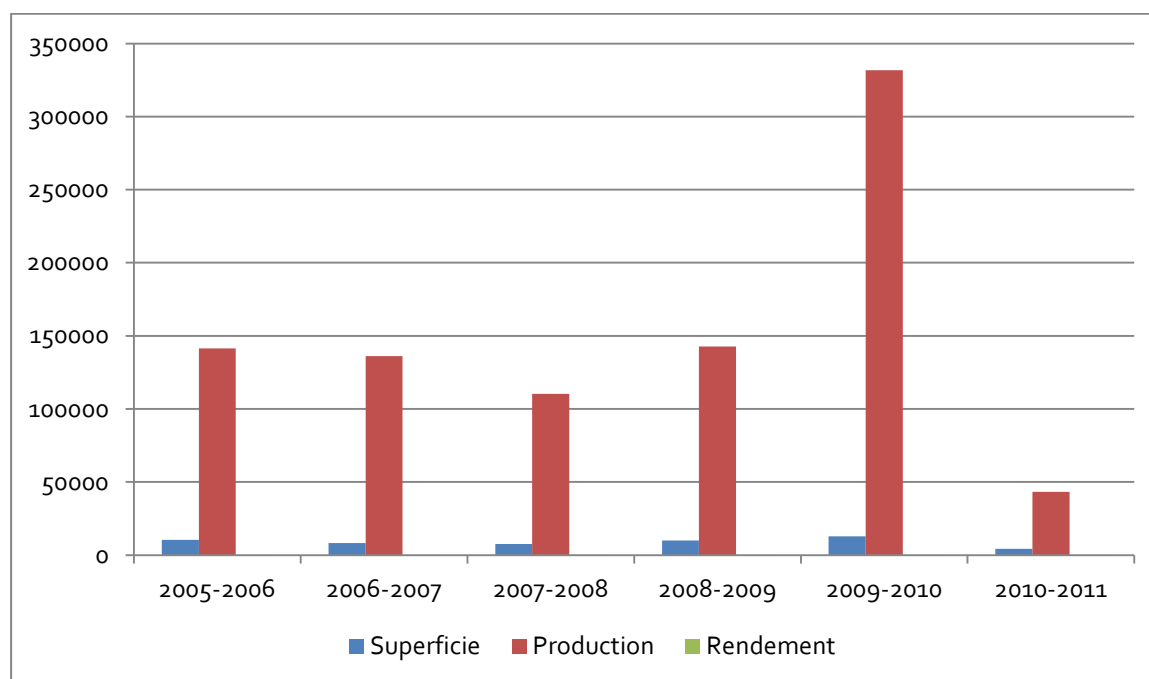
Le manioc l'une des plantes à racines élémentaires les plus cultivées dans la zone de l'étude et sur toute l'étendue du territoire national. Entre 2005 et 2011, dans la zone de notre étude, il occupe en moyenne une superficie d'environ 8846 hectares soit presque 29,5% de la superficie cultivée. L'importance que nous accordons à la culture du manioc tient du fait qu'elle constitue, depuis longtemps à côté du maïs, l'aliment de base des populations et un substitut partiel et immédiatement disponible du maïs. A tout ceci se greffe une vision économique car le manioc devient de plus en plus un produit d'exportation au Bénin en général et dans la commune d'Adja-Ouère en particulier. Le tableau suivant rend compte de l'évolution de la surface emblavée et de la production de 2005 à 2011.

Tableau10 : Evolution de la surface emblavée en hectares, de la production du manioc en tonnes et du rendement du manioc

| Périodes | Superficie | production | Rendement |
|-----------|------------|------------|-----------|
| 2005-2006 | 10460 | 141325 | 13,51 |
| 2006-2007 | 8131 | 136044 | 16,73 |
| 2007-2008 | 7498 | 110246 | 14,70 |
| 2008-2009 | 10011 | 142798 | 14,26 |
| 2009-2010 | 12739 | 331785 | 26,04 |
| 2010-2011 | 4234 | 43182 | 10,20 |

Source : CeRPA Ouémé-Plateau

Graphique5 : Evolution de superficie emblavée et de production du manioc



Source : CeRPA Ouémé Plateau et données d'enquête

A la lecture de ce graphique, nous remarquons que la production du manioc est une fonction croissante de la superficie emblavée. Plus la superficie est grande plus la production est aussi importante. Seulement entre 2007 et 2008 la

production a connu une baisse très considérable. La période de 2009-2010 reste une période de forte production avec 332000 tonnes environ.

2-2-Techniques culturales

Le manioc est toujours planté au début de la culture en association avec les autres cultures annuelles. Pour la plupart des productions, on note la présence du maïs de l'arachide du haricot et autres. Il joue un rôle important dans le système de production des paysans.

Les cultures annuelles peuvent être associées au manioc durant les phases de croissance et de développement. Elles peuvent être également associées seulement au cours de la phase de développement ou juste après la récolte. Les principaux types d'association sont présentés dans le tableau 11. Une autre pratique courante est celle des cultures intercalaires. Le manioc occupe une place de choix dans le système de rotation des cultures par les paysans ; il est produit avec des technologies à faible utilisation d'intrants intérieurs. Sur les vertisols, l'engrais chimique n'est pas trop recommandé en raison de la fertilité de ces terres, mais certains producteurs en utilisent.

Tableau11 : Principaux types d'association avec le manioc

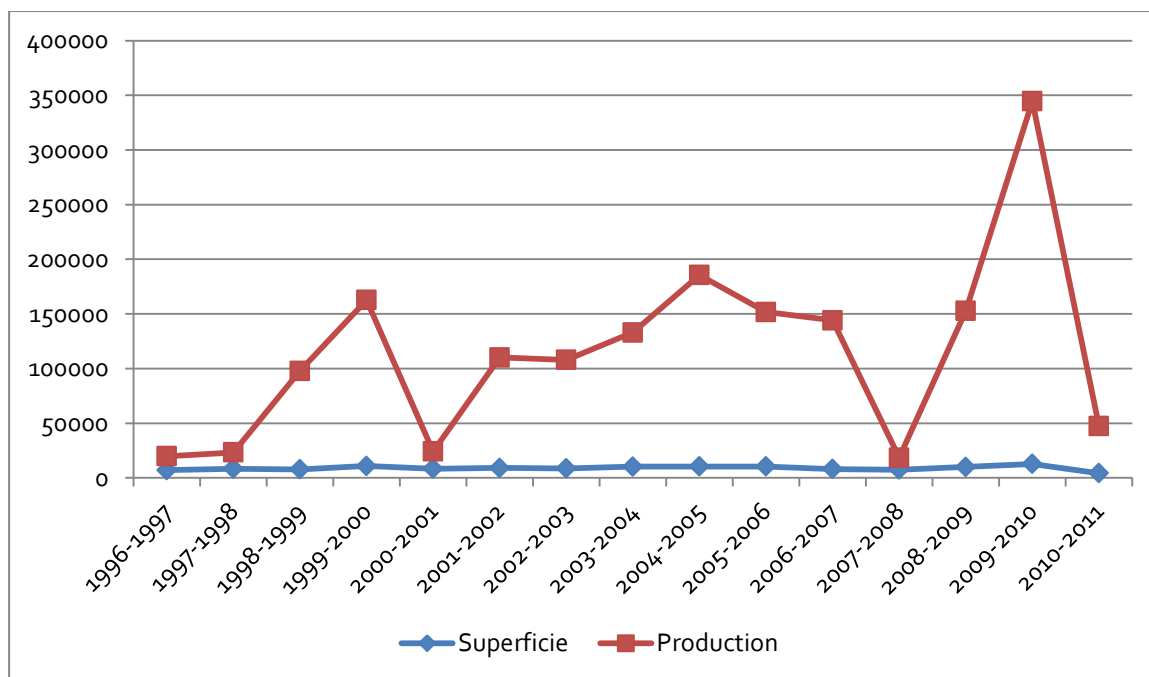
| Cultures annuelles associées au manioc | Association pure | Cultures de relais |
|--|------------------|--------------------|
| Maïs | Souvent | Parfois |
| Arachide | Souvent | Souvent |
| Haricot | Rarement | Souvent |

Source : Résultat de nos enquêtes

Le manioc est cultivé dans notre zone d'étude avec peu d'intrants agricoles mis à la disposition des producteurs par le CeRPA. Les techniques culturales sont dominées par les outils encore archaïques. Mais, comme il est utilisé en rotation avec le maïs et autres cultures, il bénéficie de l'augmentation des

superficies emblavées de ces cultures. Le manioc est cultivé dans la zone sur des billons ou des buttes.

Graphique6 : Evolution de la production et de la superficie emblavée du manioc de 1996 à 2011



Source : Elaboré à partir des enquêtes et les revues

La lecture de ce graphique nous montre que la production a évolué lentement entre 1996 et 1998. Elle a connu un accroissement remarquable pendant la campagne 1998-1999 pour atteindre un premier pic au cours de la campagne 1999-2000. Cette production a chuté brusquement lors de la campagne 2000-2001 avant de se relever courant la campagne 2001-2002. La production a ensuite évolué en dent de scie entre 2002-2007 et puis elle a encore chuté une deuxième fois en 2008. Cette production a atteint son deuxième pic au cours de la campagne 2009-2010, l'année qui reste une année de la forte production.

2-3-Méthodes culturales

La mécanisation intervient comme une méthode privilégiée pour la préparation du sol. Il s'agit en effet d'une tâche particulièrement pénible à réaliser manuellement et le recours à la charrue et à la motorisation s'avère alors d'une grande efficacité. La fréquence de la mécanisation est de 0% le sarclage, la fertilisation et la plantation. La récolte demeure intégralement manuelle, et devient ainsi un goulot d'étranglement majeur. L'application de tâches manuelles sur des surfaces considérablement élargies induit une utilisation accrue de la force de travail. Cela passe par le recours à des salariés et un alourdissement de la charge de travail des actifs familiaux, notamment les femmes et les enfants. Le transport se réalise majoritairement par la motorisation comme l'indique le tableau suivant :

Tableau12 : Méthodes culturales

| Méthodes culturales | Culture manuelle | Culture attelée | Culture motorisée |
|---------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| Labour | 50,72% | 20,29% | 28,99% |
| Plantation | 100% | 00% | 00% |
| désherbage | 100% | 00% | 00% |
| Fertilisation | 100% | 00% | 00% |
| Sarclage | 71,02% | 28,98% | 00% |
| Récolte | 100% | 00% | 00% |
| Transport | 14,49% | 13,04% | 72,47% |

Source : Résultat de nos enquêtes

2-4-La transformation

2-4-1-Transformation traditionnelle

La transformation du manioc en **gari**, en **cossette** et en **tapioca** est traditionnellement réalisée par les femmes en milieu rural, à titre individuel ou en groupement de femmes (GF). Cette production est d'abord réalisée pour

l'autoconsommation des ménages. Après être auto satisfait, si un surplus se dégage, il peut être transporté et vendu sur les marchés locaux ou à des intermédiaires qui collectent les produits pour les revendre sur les marchés sous régionaux (le Nigéria, le Niger, le Togo) et ceci de façon informelle.

2-4-2-Transformation du manioc en gari au niveau individuel

La transformation individuelle du manioc par les femmes est totalement manuelle, certaines utilisent la main d'œuvre familiale et d'autres utilisent les services (payants, de la prestation) des râpeuses motorisées louées à un particulier ou à un groupement de femmes. Les photos suivantes sont celles d'une équipe de transformation du manioc à Mowodani et des matériels qu'elle utilisent



Source : Résultat d'enquête

Les deux matériels ci-dessus sont des outils utilisés pour râper les maniocs après l'étape de l'épluchage. Celui qui est à gauche est une râpeuse portative et l'autre mobile.



Source : Résultat d'enquête

Nous avons sur cette photo une équipe des transformatrices utilisant la main d'œuvre familiale dans l'opération d'épluchage. Juste à côté de cette photo à droite nous observons l'étape du pressage qui se fait à l'aide d'une presse action par les acteurs.

2-4-3-Transformation du manioc en gari par les groupements de femmes

Les femmes en milieu rural décident de mettre en commun une partie de leurs temps et de leurs moyens pour mener un certain nombre d'activités agricoles et de transformations comme le travail du manioc. Elles se regroupent de façon formelle au sein de groupement de femmes structurées avec un bureau composé parfois d'une présidente et /ou d'une vice-présidente, d'une trésorière, d'une animatrice et d'une secrétaire. Cette existence juridique leur permet, entre autre, de bénéficier d'appuis extérieurs, techniques et financiers.

2-5-Consommation des produits dérivés du manioc

2-5-1-Le gari

Le gari est un produit essentiel de sécurité alimentaire en particulier pour les populations les plus démunies en milieu rural et urbain. Le gari est consommé par la majorité des populations plus particulièrement dans le Sud du Bénin en complément ou en remplacement du maïs. Son faible prix en fait un aliment de base dont la consommation s'accroît avec la paupérisation rurale et urbaine. Environ 450000 tonnes de manioc sont transformées en gari par an. Il y a lieu de parler des garis plutôt que du gari. En effet plusieurs qualités du gari existent sur le marché et ceci en fonction de :

- ❖ De variété des tubercules
- ❖ Du mode de préparation
- ❖ De durée de la fermentation
- ❖ De taille des tubercules
- ❖ Du mode de cuisson (100% cuisson sur le feu)
- ❖ De finition par séchage (au soleil)

2-5-2-Autres produits

En dehors du gari, le manioc peut être aussi transformé en d'autres produits comme le tapioca, la cossette de manioc ou la farine de manioc. 150000 tonnes de manioc sont utilisées à ces fins par an.

Section2 : Stratégies de mobilisation et de collecte des ressources et vérification des hypothèses

Au niveau de cette rubrique nous essayerons de montrer comment les ressources sont mobilisées et collectées par les différentes organisations chargées dans la commune.

Paragraphe1 : Stratégies de mobilisation et de collecte des ressources

1-1-Stratégie de mobilisation des ressources

Une économie qui s'apprête au développement est caractérisée par la prépondérance des activités agricoles. Il est notoire au Bénin, qu'il est impossible de passer à un développement via une agriculture de subsistance. Il est alors question de faire asseoir une politique de production qui nous conduira à ce stade de développement. Dans le cadre de notre étude nous allons entretenir le « surplus agricole».

L'expression surplus agricole revêt de deux significations. Elle désigne, en un premier lieu, l'existence d'un écart positif entre le volume de la production alimentaire et la quantité de subsistance nécessaire des paysans. Le surplus agricole peut se référer donc au transfert d'une fraction ou de l'intégralité de la valeur de cet écart à d'autres sujets économiques que les paysans. Il est alors question de financer notamment le développement de la commune à partir d'un prélèvement effectué sur le surplus de la production du manioc. Dans un second lieu le surplus agricole est assimilé à la fraction excédentaire de la production, celle qui se révèle invendable parce qu'elle dépasse la quantité de production fixée préalablement, c'est-à-dire le volume des besoins qui se manifestent dans une économie.

Cependant nous allons nous intéresser à la première acception du terme qui correspond à notre recherche. Des subsistances existent et excèdent les besoins des paysans. Cette disponibilité permet à un certain nombre d'organisations de production de s'adonner à d'autres objectifs que la recherche des subsistances. L'importance du surplus agricole, comme condition de la croissance économique, n'a pas échappé aux économistes même si certains d'entre eux ont ignoré les difficultés que peut présenter son apparition dans une économie.

Dans les différentes localités où se cultive le manioc dans la commune, on mettra sur pied des organisations des producteurs pour la spéculation. Ces organisations doivent être des structures de service et non de production. Chaque producteur dispose de son champ et s'il souhaite bénéficier des services de l'organisation, il devient membre et doit respecter les règles de l'organisation. Les organisations de chaque localité de production de la commune fédèrent pour constituer la fédération communale des producteurs (FCP) du manioc.

Comment regrouper ces différentes organisations ? La commune en collaboration avec les élus locaux doivent rencontrer les producteurs, s'appuyer de façon contractuelle sur les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les structures étatiques ou les groupements des femmes reversés dans ces activités. Ces différents éléments seront sélectionnés par appel d'offre avec des cahiers de charge bien détaillés. Les objectifs à atteindre en matière de production, du niveau de technicité des paysans, de cohésion des organisateurs et j'en passe. Les échanges avec ces structures intervenant dans la commune doivent être vigoureux et porteront sur les modes d'exploitation des ressources, les intrants et le ravitaillement des producteurs, les sources de financement et les modalités d'accès au crédit agricole s'il existait. Des études seront menées pour identifier les contraintes sur lesquelles les actions de promotion seront basées.

Les structures sélectionnées travailleront directement dans les villages, mettront à la connaissance de tous les acteurs des techniques modernes de production et de transformation (intrants, préparation des sols, densités de cultures, remplacement des Hommes par les machines surtout dans les activités de transformation, etc.). Ces activités de promotion des cultures et de transformation seront stimulées par l'existence des lieux d'écoulement des produits finis dérivés du manioc comme les marchés locaux, les marchés nationaux et les marchés sous régionaux. C'est pour cette raison qu'en plus des structures d'encadrement, la commune doit s'appuyer davantage sur les

entreprises de commercialisation et de transformation (agro-industries) qui achèteront totalement l'offre des producteurs et des transformateurs. Ces entreprises doivent avoir des contrats de livraison de quantités données de produits en spécifiant la qualité, la période de livraison, etc. Tous ces engagements seront moins fructueux au commencement mais à long terme, le système répondra normalement et chaque acteur tirera sa part du jeu. Des discussions annuelles sur les prix de cession des intrants, les quantités nécessaires de chaque qualité d'intrant, les périodes de mise à dispositions des intrants, les superficies et quantités attendues de la production, seront organisées entre la mairie, les entreprises de collecte des produits et les fédérations communales des organisations paysannes. Les dites discussions porteront aussi sur les prix d'achat, la taxe de développement de la commune, l'entreprise retenue pour la collecte, les périodes de collecte, le nombre de producteurs etc.

1-2-Stratégie de collecte des ressources

La collecte des produits sera organisée avec les organisations paysannes, la commune et les entreprises. Les périodes et dates seront fixées ensemble, de façon échelonnée et parfois répétitive, pour tous les villages de la commune. Les élus locaux envoient des représentants pour suivre les ventes et prennent des informations sur quantités vendues par localité, les producteurs qui livrent le produit font le point de la taxe de développement attendue de l'entreprise, etc.

Sans chercher à contrôler les prix sur les marchés, la commune va prélever par kilogramme de produits vendus une taxe de développement de la commune (TDC) par l'intermédiaire de l'entreprise retenue pour l'achat des produits. En fonction des volumes collectés par village, la commune aura des ressources qui serviront à répondre aux besoins de son développement. Pour ce faire, des discussions annuelles entre les fédérations et les élus locaux porteront sur le

niveau de cette taxe. Alors que la commune cherchera à la faire monter, les organisations paysannes souhaiteront la voir la plus basse possible.

L'enquête effectuée au sein des producteurs de la commune a permis de voir à peu près combien les producteurs de la commune sont prêts à donner comme taxe sur la vente de leur production. Les tableaux ci-dessous montrent les montants moyens dont ces producteurs sont disposés à mettre dans le développement de leur commune.

Tableau13 : Montant moyen dont les paysans sont disposés à verser comme taxe sur production

| Culture | Montant moyen prêt à être versé sur 150kg de production en FCFA | Montant moyen prêt à être versé sur 1kg de production en FCFA |
|---------|---|---|
| Manioc | 966 | 6,44 |

Source : Données d'enquête

98IYT67 Tableau14 : Montants moyens dont les transformateurs d'Adja-Ouèrè sont disposés à verser comme taxe sur les produits vendus

| Dérivées du manioc | Montant moyen prêts à cotiser sur 150kg de produits vendus en FCFA | Montant moyen prêts à cotiser par kg de produits vendus en FCFA |
|----------------------------|--|---|
| Gari de qualité supérieure | 1100 | 07,33 |
| Gari de qualité moyenne | 775 | 05,17 |
| Gari de qualité inférieure | 640 | 04,27 |
| Tapioca | 480 | 03,2 |
| Farine du manioc (Lafou) | 1200 | 08 |
| Autres | 360 | 02,4 |
| Moyenne des prix moyens | 759,17 | 5,06 |

Source : Données d'enquête

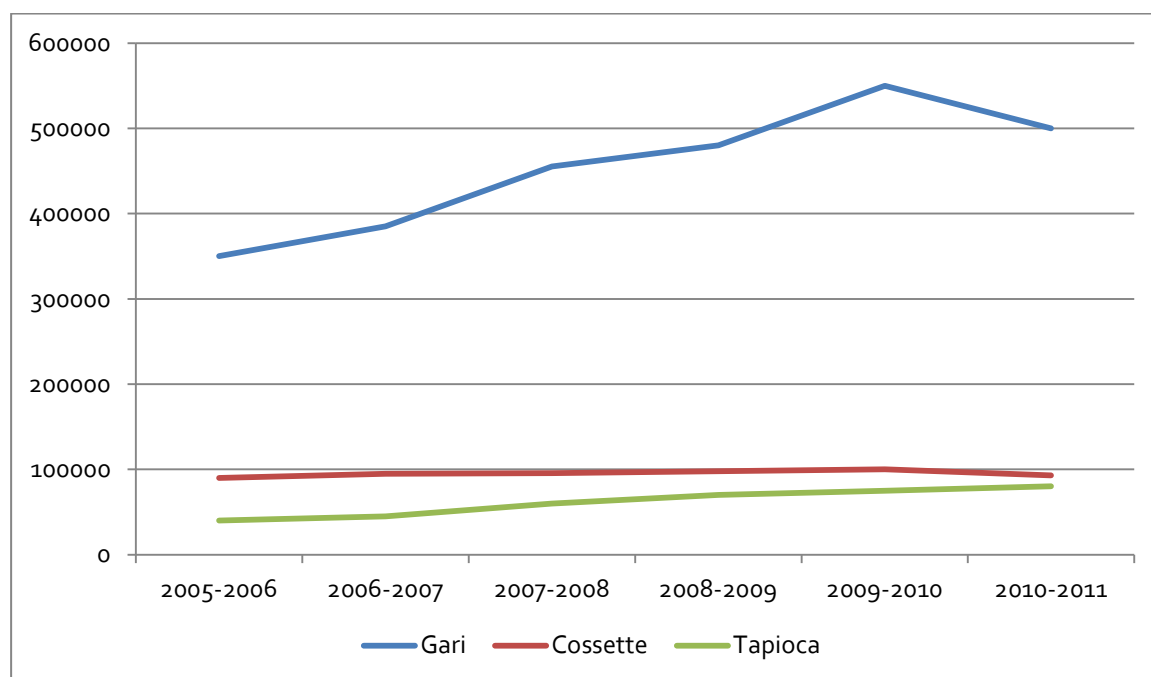
L'analyse comparative des deux tableaux nous montre un écart important entre la taxe prélevée sur la matière première (manioc) et les produits finis (dérivées du manioc). En moyenne, les transformateurs sont prêts à verser comme montant moyen de taxe 5,06FCFA sur 1kg de produit vendu. Il ressort de ce constat qu'il faut dilater la consommation des produits dérivés du manioc à l'interne ce qui à son tour stimulera la production et va augmenter le niveau de ces consommations de 2005 à 2011.

1-3-Analyse des ressources mobilisables de la commune

1-3-1-Analyse de la consommation à l'interne

Le graphique ci-dessous nous rend compte de ces consommations entre 2005 et 2011.

Graphique7 : Evolution de la consommation moyenne de manioc dans la commune



Source : Données d'enquête

Les calculs sur la consommation moyenne et généralement des produits dérivés sélectionnés montrent que la consommation augmente d'année en année. Cette augmentation d'une année à une autre est due à la croissance démographique observée au cours de cette période. Nous remarquons également que le gari est le plus consommé par les populations. Il est suivi par la cossette du manioc qui est considérée comme aliment de base à défaut du maïs et après vient le tapioca.

1-3-2-Analyse des surplus de production de manioc

Nous désignons ici par surplus de production la **différence** entre la production utile et la consommation moyenne de la commune. Les données sur la production et la consommation moyenne dans la commune évoluent dans le temps de façon croissante, mais pas dans une même proportion. A cet effet si la production utile est supérieure à la consommation moyenne de la commune, le

sulus est positif et lorsque la production utile est inférieure à la consommation moyenne de la commune, le surplus est négatif. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des surplus de production depuis 2005 jusqu'à 2011.

Tableau15 : Evolution des surplus de production entre 2005 et 2011

| Années | Surplus de production |
|-----------|-----------------------|
| 2005-2006 | 96013 |
| 2006-2007 | 90482 |
| 2007-2008 | 85719 |
| 2008-2009 | 100563 |
| 2009-2010 | 152731 |
| 2010-2011 | -5307 |
| Total | 520201 |

Source : Données d'enquête

1-3-3-Analyse du manque à gagner de la commune

Le manque à gagner de la commune est l'ensemble des ressources que la commune aurait pu collecter si elle avait mis en place un certain nombre de stratégies. Le tableau ci-après nous rend compte du manque à gagner de la commune sur les six dernières années.

Tableau16 : Evaluation du manque à gagner de la commune d'Adja-Ouère

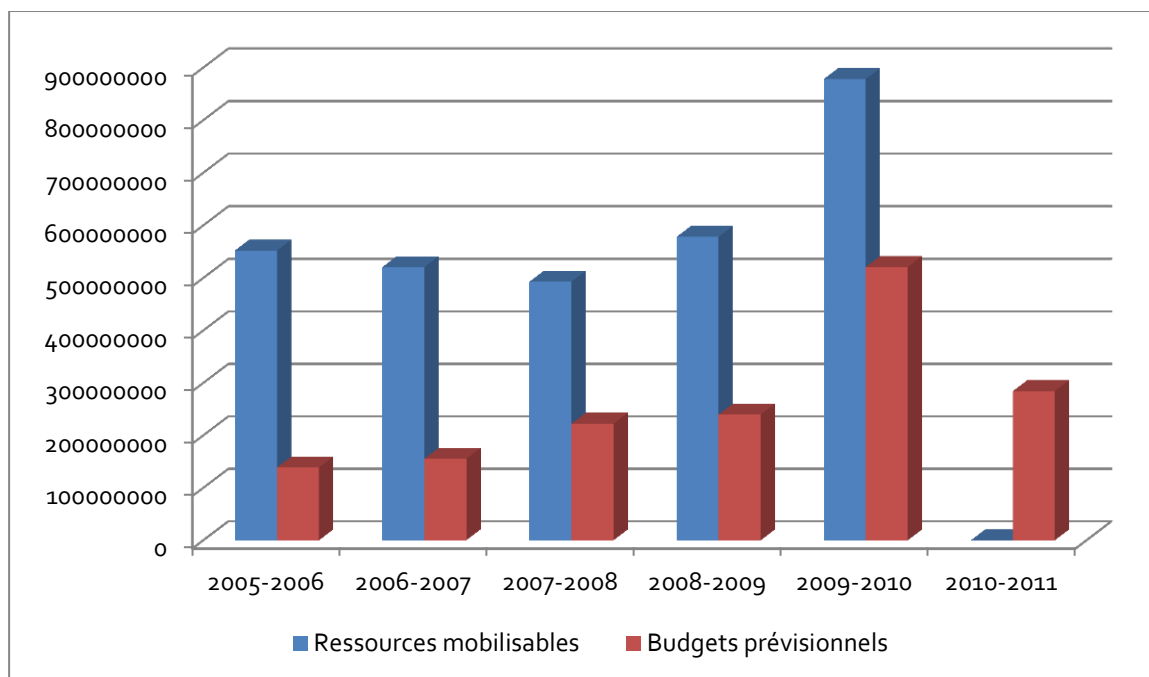
| Années | Surplus de production en tonne | Manques à gagner en FCFA |
|-----------|-----------------------------------|-----------------------------|
| 2005-2006 | 96013 | 552074750 |
| 2006-2007 | 90482 | 520271500 |
| 2007-2008 | 85719 | 492884250 |
| 2008-2009 | 100563 | 578237250 |
| 2009-2010 | 152731 | 878203250 |
| 2010-2011 | -5307 | 0000000000 |
| Total | 520201 | 3021671000 |

Source : Données d'enquête

L'analyse de ce tableau nous montre que la commune d'Adja-Ouère aurait mobilisé un total 3021671000F CFA sur les six années si cette stratégie était mise en place. Avec cette stratégie, la commune aurait encaissé en moyenne 503611830F CFA par an.

1-3-4-Analyse de la contribution des ressources mobilisables aux budgets primitifs de la commune d'Adja-Ouèrè

Graphique8 : Ressources mobilisables et budgets primitifs de la commune d'Adja-Ouèrè



Source : Données d'enquête et C/SAFE (Mairie Adja-Ouèrè)

Il ressort de l'analyse de ce graphique qu'en dehors de la campagne 2010-2011 où il y a absence des ressources mobilisables, les ressources mobilisables ont évolué de façon exponentielle et couvrent à plus de 100% les budgets primitifs de ces périodes. Le tableau suivant montre le poids de la contribution des ressources mobilisables dans les budgets primitifs de la commune.

Tableau17 : Estimation de la contribution des ressources mobilisables aux budgets primitifs de la commune sur la période 2005 à 2011

| Périodes | Ressources mobilisables | Budgets prévisionnels | Poids |
|-----------|-------------------------|-----------------------|---------|
| 2005-2006 | 552074750 | 138616035 | 398,27% |
| 2006-2007 | 520271500 | 155077991 | 335,49% |
| 2007-2008 | 492884250 | 222236330 | 221,78% |
| 2008-2009 | 578237250 | 239539157 | 241,39% |
| 2009-2010 | 878203250 | 520783352 | 168,63% |
| 2010-2011 | 000000000 | 284398705 | 0% |

Source : Données d'enquête

Au regard de ce tableau, nous constatons que les ressources mobilisables de la période de 2005 à 2007 couvrent à plus de 300% les budgets primitifs de la même période. Celles de 2007 à 2009 couvrent à plus de 200% les budgets primitifs de cette période. Les budgets primitifs de la période de 2009 à 2010 contribuent à plus de 160% au budget primitif de cette année. Le poids de l'année 2010-2011 est de 0% car il n'y a pas de ressources mobilisables au cours de cette année.

Paragraphe2 : Vérification des hypothèses et recommandations

2-1-Vérification des hypothèses

2-1-1-Vérification de l'hypothèse n°1

L'hypothèse n° 1 stipule que la superficie emblavée a une influence positive sur la production du manioc.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous les analyses par rapport à cette hypothèse.

Tableau18 : Analyse des rendements de la superficie emblavée et de la production du manioc sur la période de 2005 à 2011

| Périodes | Rendements | Observation(Résultats) |
|-----------|------------|------------------------|
| 2005-2006 | 0,74 | Positif |
| 2006-2007 | 0,60 | Positif |
| 2007-2008 | 6,80 | Négatif |
| 2008-2009 | 0,70 | Positif |
| 2009-2010 | 0,38 | Positif |
| 2010-2011 | 0,98 | Positif |

Source : Données d'enquête

L'Analyse de ce tableau nous montre qu'au cours des campagnes 2005-2007 et 2008-2011, 1kg de manioc est produit sur une superficie de moins de 1m². Autrement, les rendements de ces périodes sont relativement inférieurs à un (1). Le résultat est donc satisfaisant sur ces différentes périodes. Seul au cours de la période de 2007-2008 1kg de manioc est produit sur une superficie de 6,80m². Cette baisse de production est due à des intempéries et au fait que les producteurs ont consacré la majorité de leurs temps et de leurs moyens à la production des autres spéculations. Le résultat au cours de cette période n'est pas satisfaisant. Généralement nous concluons que l'hypothèse n°1 est vérifiée.

2-1-2-Vérification de l'hypothèse n°2

L'hypothèse n°2 stipule que la filière manioc contribue au développement de la commune d'Adja-Ouère.

Après la présentation et analyse des différents résultats nous remarquons que le poids des ressources mobilisables de la période allant de 2005 à 2010 sont largement supérieures à 100%, seul en 2011 où il y a absence des ressources

mobilisables. D'après toutes ces analyses nous concluons que l'hypothèse n°2 est vérifiée.

2-2-Recommandations

Au terme de notre recherche sur le **thème** « Agriculture et le financement du développement dans la commune d'Adja-Ouèrè, car de la filière manioc». Nous avons obtenu des résultats qui sont à la hauteur de nos attentes selon le temps. A partir des analyses précédentes, il est possible de dégager quelques suggestions à l'endroit des pouvoirs publics locaux et aux autres acteurs impliqués dans le souci de contribuer à l'amélioration du secteur agricole en général et de la filière manioc en particulier. Nous avons donc comme suggestions :

2-2-1-A l'égard des pouvoirs publics

- Assurer les paysans contre la crainte de la mévente en adoptant des politiques restrictives d'importation des produits agricoles
- Renforcer la capacité du programme en lui fournissant plus de moyens
- Renforcer davantage la capacité des CeCPA à travers le recrutement des agents d'encadrement, la mise en leur disposition des intrants subventionnés et des produits chimiques.
- Appuyer la commune à l'ouverture des pistes rurales et à l'aménagement des pistes existantes. Cela favoriserait le transport des matériels lourds et des produits agricoles.
- Contrôler les actions menées par les autorités en charge du programme
- Mettre en place toutes les politiques qui doivent favoriser la mise en application les stratégies de collecte des ressources. Cela aiderait beaucoup plus la commune à encaisser des fonds dans les intervalles de temps requis.
- Rendre favorable aux acteurs impliqués, l'accès aux crédits agricoles

- Assurer la formation des producteurs et des transformateurs
- Moderniser et sécuriser le secteur agricole,

En effet, l'agriculture dans ce département est un secteur à haut risque, faiblement organisée. Sa modernisation et sa sécurisation sont donc des enjeux majeurs qui doivent accompagner leur politique de financement. De plus, la diversification, la maîtrise des facteurs favorables et la bonne organisation des filières doivent être une préoccupation majeure de l'encadrement technique dans les centres de promotion agricole.

2-2-2-A l'endroit des producteurs et des transformateurs

- Œuvrer pour la dotation des groupements en équipements nécessaires. Cette action devrait se faire par les différents acteurs soit en s'appuyant sur les gains issus de la vente des produits, soit en sollicitant les appuis des experts internes ou externes.
- Se conformer aux principes de l'utilisation des matériels agricoles et participer aux séances de renforcement organisées par les encadreurs techniques.
- Se doter, en collaboration avec les institutions, d'une structure chargée du suivi et de la prévision des prix des produits. Cela limiterait d'éventuels effets néfastes du marché sur le prix des produits.

CONCLUSION

Le Bénin est un pays qui ne dispose pas de ressources minières mais il a des potentialités qui lui permettraient de relancer son économie. Plusieurs communes au Bénin peuvent miser sur l'agriculture pour contribuer à part importante à son budget. La politique agricole de la commune d'Adja-Ouèrè est une portion de la politique agricole nationale. Dans la vision du gouvernement béninois de faire de l'agriculture un pôle de développement et de la croissance économique, plusieurs actions ont été réalisées, mais les résultats attendus ne sont pas encore au rendez-vous car beaucoup de goulets d'étranglement surgissent et les stratégies de mobilisation et de collecte des ressources manquent. C'est dans le souci de pallier à ces insuffisances que nous avons pensé à réfléchir l'agriculture et le financement du développement dans la commune d'Adja-Ouèrè. Dans cette étude on a émis deux hypothèses. A travers les recherches, nous avons tenté de proposer les stratégies et à la fin de notre étude les deux hypothèses sont vérifiées.

Au regard de ces résultats il importe que nos autorités consentissent plus d'effort dans le domaine de l'agriculture en la modernisant pour donner une impulsion à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté au Bénin. C'est de ce sens que nous avons fait des recommandations aux acteurs au développement local et à leurs structures d'appui afin de favoriser l'incitation à la valorisation des ressources locales.

BIBLIOGRAPHIE

1. **BOURVIER M. (1992)** ; Finances Locales
2. **CeCPA Adja-Ouèrè** ; Le personnel
3. **CeRPA Ouémé-Plateau** : Divers plans de campagne 2005-2011
4. **LASCOMBE M. (1996)** ; Finances Publiques, Dalloz Paris 1996
5. **LEWIS A.** « Problèmes des états nouveaux. Notes d'information et statistiques ». B.C.E.A.O., Janvier 1961 P. 3
6. **Mairie d'Adja-Ouèrè ; PDC 2011**, version corrigée
7. **NORRO M. (1994)** ; Economie africaine
8. **Pierre Campagne et al** ; Agriculture et développement local : quelques questions économiques, CIHEAM-Institut agronomique Méditerranéen Montpellier (France) 2007
9. **ROBERT B.** ; l'agriculture et les préalables au développement P. 202
10. **SCHULZ (1979)**, Discours du prix Nobel d'économie
11. **S. Kuznets**, six Lectures on Economic Growth, Chicago, Free Press, 1959, PP. 59-60.
12. **J. Steuart**, An Inquiry into the Principles of Political Economy, Londres, 1767.
13. **W. Nicholls**, "The Role of agricultural Surplus, Population Pressure and Systems of Land Tenure" The journal of Political Economy, Février 1963.
14. **A. Smith**, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Paris, Dalloz, coll. «Les grands économistes », P. 233

15. **S. Ishikawa**, Economic Development in Asian Perspectives, Tokyo, Kionkuniya Bookstore, 1967, PP. 78-79
16. **J. Hicks**, Capital and Growth, Oxford, Clarendon Press, 1965, chap. IV
17. **D. Jorgenson**, “The development of a Dual Economy”, Economic Journal, Juin 1961; “The Role of Agriculture in Economic Development: Classical versus Neoclassical Models of Growth”, in Wharton, op. cit., PP. 320 et suiv.

MEMOIRE UTILISE

KOUYE Kokou ; Promotion de filières agricoles et Développement économique au niveau local : cas de la commune de Bopa, 2009.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PAYSANS

Identification des producteurs

Nom et Prénoms.....

AgeSexe.....

Composition du ménage

| N° | Nom et Prénoms | Lien de parenté | Sexe | Age | Activité principale | Activités secondaires | Autres activités |
|----|----------------|-----------------|------|-----|---------------------|-----------------------|------------------|
| | | | | | | | |

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en sciences économiques, nous avons trouvé très indispensable votre soutien pour la réussite de notre recherche. Nous vous prions donc de répondre à nos préoccupations qui se présentent comme suit :

1-Quel rang occupe la culture du manioc dans vos spéculations ?

.....

.....

.....

2-Donnez l'importance de la culture du manioc et celle d'une autre suivant les critères ci-après :

| Cultures | Importance par rapport au revenu | Importance par rapport à la superficie |
|---------------------|----------------------------------|--|
| Manioc | | |
| Autres (à préciser) | | |

3-Indiquez les superficies que vous pratiquez et les productions obtenues sur 6 ans

| Culture | | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---------|-------------|------|------|------|------|------|------|
| Manioc | Superficies | | | | | | |
| | Productions | | | | | | |

4-Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la production du manioc ?.....

.....

5-Comment pensez-vous sortir de ces difficultés ?.....

.....

6-Quelles sont les sources de financement de vos activités ?.....

.....

7-Vos propres ressources financières suffisent-elles pour les investissements que vous souhaitez faire dans la production du manioc ?.....

.....

Sinon, souhaitez-vous être appuyés par les structures financières internes ou externes ?.....

.....

8-Combien de fois avez-vous bénéficié de financement dans votre activité de production ?.....
.....

9-Avez-vous bénéficié de formation dans le cadre d'améliorer la technique de production ?.....
.....

10-Etes-vous prêts à verser un montant comme taxe sur production pour le développement de votre commune ?.....
.....

11-Si oui, combien êtes-vous prêts à verser comme taxe sur production pour le développement de votre commune ?.....
.....

Merci pour votre docilité.

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX TRANSFORMATEURS

Identification des transformateurs

Nom et prénoms.....

Age.....Sexe.....

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en sciences économiques, nous avons jugé très indispensable votre soutien pour la réussite de notre recherche. Nous vous prions donc de nous donner des informations justes sur les renseignements suivants.

1-Existe-t-il des groupements de transformation du manioc dans votre milieu ?

.....
.....

2-Si oui, appartenez-vous à un groupement ?.....

.....
.....

3-Quel est le processus de transformation de manioc dans votre groupement ?

.....
.....

4-Quels sont les produits dérivés du manioc que vous fabriquez ?.....

.....
.....

5-Quels sont les marchés de proximité sur lesquels vous écoutez vos produits ?

.....
.....

6-Après la vente de vos produits, comment gérez-vous les revenus ?.....

.....
.....

7-Vos revenus suffisent-ils pour faire une économie ?.....

.....

8-Avec ces revenus, êtes-vous d'accord de verser une taxe pour les collectivités locales ?.....

9-Si oui, combien êtes-vous prêts à verser comme taxe à la collectivité locale ?

.....
.....

10-Bénéficiez-vous de financement dans votre activité de transformation de manioc ?.....

.....

11-Si oui, de quelle structure financière ?.....

.....

12-Quels sont vos besoins pour la transformation du manioc ?.....

.....
.....

13-Qu'attendez-vous des autorités communales ?.....

.....
.....

Merci pour votre docilité.

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX AUTORITES COMMUNALES

Identification de l'enquêté

Nom et prénoms.....

Age.....Sexe.....

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en sciences économiques, nous voyons très important votre apport pour la réussite de notre étude. Nous vous prions donc de répondre à nos préoccupations qui se présentent comme suit :

1-Combien d'Arrondissements dispose votre commune ?.....

.....

2-Combien de marchés dispose votre commune ?.....

.....

| Arrondissements | Nombre de marchés | Nom des marchés | Jours d'animation |
|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

3-Quelles sont vos actions sur les différents marchés ? (modernisation des marchés par la construction des hangars).....

.....

4-Avez-vous agi de cette façon sur combien de marchés ?.....

.....
.....

5-Quelles sont les stratégies que vous préconisez pour la collecte des ressources sur les différents marchés ?.....

.....

6-Quel(s) est(sont) le(s) marché(s) qui vous fait(font) rentrer plus de ressources ?.....

.....

7-Quelles sont les dispositions que vous entreprenez pour rendre les engrais accessibles aux producteurs ?.....

.....

8-Comment participez-vous à la formation des différents acteurs ?.....

.....

9-Dans une organisation, il y a toujours d'insuffisances ; que recommandez-vous pour la correction de ces insuffisances ?.....

.....

10-Quelles sont les mesures que vous entreprenez pour recycler les groupements de femmes sur les techniques modernes de transformation ?.....

.....

.....

11-Recherchez-vous d'autres débouchés favorables pour l'écoulement des produits transformés ?.....

.....

12-Comment allez-vous gérer les ressources collectées auprès des acteurs ?...

.....

.....

Merci de nous avoir compris.

QUESTIONNAIRE ADRESSE AU CeRPA

Identification de l'agent

Nom et prénoms.....

Age.....Sexe.....

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en sciences économiques, nous avons trouvé indispensables votre soutien pour la réussite de notre étude. Nous vous prions donc de répondre à nos préoccupations qui se présentent comme suit :

1-Quelles sont les différentes cultures qui sont pratiquées dans votre commune ?

.....

2-Quelles sont les superficies emblavées et les quantités produites par culture et par année de 1995 à nos jours ?

| Années | Cultures | Superficie emblavée | Quantités produites |
|--------|----------|---------------------|---------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

3-Ya-t-il des données sur la consommation par habitant et par an ?.....

.....

4 Si oui, donnez-les :

| Années | Cultures | Consommation moyenne par habitant |
|--------|----------|-----------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

5-Quels sont les produits dont la production ne couvre pas les besoins des populations de votre commune ?.....

.....

6-La commune dispose-t-elle des organisations paysannes ? Si oui lesquelles ?

.....

.....

7-Ces organisations sont-elles opérationnelles en matière du développement de toutes les spéculations en général et de la culture du manioc en particulier ?....

.....

.....

Merci pour votre collaboration et pour votre sincérité.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-------------|
| AVERTISSEMENT..... | II |
| DEDECACES..... | III |
| REMERCIEMENTS..... | V |
| SIGLES ET ABREVIATIONS..... | VI |
| LISTE DES TABLEAUX..... | VII |
| LISTE DES GRAPHIQUES..... | VIII |
| SOMMAIRE..... | IX |
| INTRODUCTION..... | 1 |
| Chapitre1 : Cadre théorique de l'étude..... | 3 |
| Section1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche..... | 4 |
| Paragraphe1 : Problématique..... | 4 |
| Paragraphe2 : Objectifs, hypothèses et intérêts de l'étude..... | 6 |
| A-Objectifs..... | 6 |
| 1-Objectif global..... | 6 |
| 2-Objectifs spécifiques..... | 7 |
| B-Hypothèses de recherche..... | 7 |
| Section2 : Revue de littérature..... | 7 |
| Paragraphe1 : Clarification des concepts..... | 7 |
| A-Concept de l'agriculture..... | 7 |
| 1-Définition..... | 7 |
| 2-Les facteurs intervenant dans l'agriculture..... | 8 |
| B-Concept de développement..... | 9 |
| 1-Développement économique..... | 9 |
| 2-Développement local..... | 9 |
| 3-Développement économique local..... | 10 |

| | |
|--|-----------|
| C-Concept de financement..... | 11 |
| 1-Le financement par contribuable..... | 11 |
| 2-Impôts..... | 12 |
| 2-1-Impôt direct..... | 13 |
| 2-2-Impôt indirect..... | 13 |
| 3-Taxe..... | 14 |
| D-Concept de filière..... | 14 |
| 1-Filière..... | 14 |
| 2-Filière porteuse..... | 15 |
| Paragraphe2 : Approche théorique de l'étude..... | 15 |
| 1-Agriculture et la réduction de la pauvreté..... | 16 |
| 2-Agriculture et la croissance économique..... | 19 |
| Chapitre2 : Cadre méthodologique de l'étude..... | 23 |
| Section1 : Présentation de la commune d'Adja-Ouèrè et états des lieux de la filière manioc..... | 24 |
| Paragraphe1 : Présentation de la commune d'Adja-Ouèrè..... | 24 |
| 1-1-Historique de la commune d'Adja-Ouèrè..... | 24 |
| 1-2-Données physiques..... | 25 |
| 1-3-Données démographiques..... | 28 |
| 1-4-Cadre administratif..... | 28 |
| 1-4-1-Administration communale..... | 28 |
| 1-4-2-Services déconcentrés de l'Etat intervenant dans la commune d'Adja-Ouèrè..... | 29 |
| 1-5-Activités économiques..... | 30 |
| 1-5-1-Secteur primaire..... | 30 |
| 1-5-2-Secteur secondaire..... | 31 |
| 1-5-3-Secteur tertiaire..... | 32 |

| | |
|--|----|
| 1-5-3-1-Le commerce..... | 32 |
| 1-5-3-2-Culture et sport..... | 32 |
| 1-5-3-3-Tourisme et hôtellerie..... | 33 |
| Paragraphe2 : Etats des lieux de la filière manioc dans la commune d'Adja-Ouèrè..... | 33 |
| 2-1-La production du manioc..... | 34 |
| 2-2-Potentialités et contraintes de la commune d'Adja-Ouèrè pour la promotion de la filière manioc | 37 |
| 2-2-1-Atouts de la commune d'Adja-Ouèrè pour la promotion du manioc..... | 37 |
| 2-2-1-1-Une position géographique favorable..... | 37 |
| 2-2-1-2-Une population majoritairement jeune..... | 37 |
| 2-2-1-3-Une urbanisation encore maîtrisable..... | 37 |
| 2-2-2-Contraintes de la commune d'Adja-Ouèrè pour la promotion du manioc | 38 |
| Section2 : Collecte des données..... | 38 |
| Paragraphe1 : Méthodologie de recherche..... | 38 |
| 1-Recherches documentaires..... | 38 |
| 2-Recherches sur internet..... | 39 |
| 3-Recherches empiriques..... | 39 |
| 3-1-Des objectifs des enquêtes à l'échantillonnage..... | 39 |
| 3-1-1-Objectifs des enquêtes..... | 39 |
| 3-1-2-Nature des enquêtes..... | 40 |
| 3-1-3-Méthode d'échantillonnage..... | 40 |
| 3-1-4-Identification de la population mère de l'échantillon..... | 40 |
| 3-2-Les données collectées..... | 41 |
| 3-2-1-Les données primaires..... | 41 |
| 3-2-2-Les données secondaires..... | 42 |

| | |
|--|-----------|
| Paragraphe2 : Outils d'analyse..... | 42 |
| Chapitre3 : Présentation, analyse des résultats et recommandations.... | 43 |
| Section1 : Présentation et analyse des résultats..... | 44 |
| Paragraphe1 : Présentation et analyse des résultats..... | 44 |
| 1-1-Evaluation du niveau d'instruction des différents acteurs..... | 44 |
| 1-2-Répartition d'âge des acteurs..... | 46 |
| 1-2-1-Age des enquêtés..... | 46 |
| 1-2-2-Répartition d'âge des producteurs..... | 46 |
| 1-2-3-Répartition d'âge des transformateurs..... | 47 |
| 1-3-Situation matrimoniale des enquêtés..... | 49 |
| 1-3-1-Taille du ménage..... | 50 |
| 1-3-2-L'ethnie..... | 51 |
| Paragraphe2 : Evaluation de superficie emblavée du manioc..... | 52 |
| 2-1-Inventaire de superficie et de la production | 52 |
| 2-2-Techniques culturales..... | 55 |
| 2-3-Méthodes culturales..... | 57 |
| 2-4-La transformation | 57 |
| 2-4-1-Transformation traditionnelle..... | 57 |
| 2-4-2-Transformation du manioc en gari au niveau individuel..... | 58 |
| 2-4-3-Transformation du manioc en gari par les groupements de femmes..... | 59 |
| 2-5-Consommation des produits dérivés du manioc..... | 60 |
| 2-5-1-Le gari..... | 60 |
| 2-5-2-Autres produits..... | 60 |
| Section2 : Stratégies de mobilisation et de collecte des ressources et vérification des hypothèses..... | 60 |
| Paragraphe1 : Stratégies de mobilisation et de collecte des ressources.. | 61 |

| | |
|---|-----------|
| 1-1-Stratégies de mobilisation des ressources..... | 61 |
| 1-2-Stratégies de collecte des ressources..... | 63 |
| 1-3-Analyse des ressources mobilisables de la commune..... | 65 |
| 1-3-1-Analyse de la consommation à l'interne..... | 65 |
| 1-3-2-Analyse des surplus de production du manioc | 66 |
| 1-3-3-Analyse du manque à gagner de la commune..... | 67 |
| 1-3-4-Analyse de la contribution des ressources mobilisables aux budgets primitifs de la commune d'Adja-Ouèrè..... | 69 |
| Paragraphe2 : Vérification des hypothèses et recommandations..... | 70 |
| 2-1-Vérification des hypothèses..... | 70 |
| 2-1-1-Vérification de l'hypothèse n°1..... | 70 |
| 2-1-2-Vérification de l'hypothèse n°2..... | 71 |
| 2-2-Recommandations..... | 72 |
| 2-2-1-A l'égard des pouvoirs publics..... | 72 |
| 2-2-2-A l'endroit des producteurs et des transformateurs..... | 73 |
| Conclusion..... | 74 |
| Bibliographie..... | 75 |
| Annexe..... | 77 |
| Table des matières..... | 89 |